AREA

Association Recherche Éducation Action

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Photo de couverture : tous droits réservés Chrisophe Fortin. Autres photos tous droits réservés AREA sauf mention contraire.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE....1
1. QUI SOMMES NOUS ?....2
1.1. Présentation d'AREA....2
1.2. Nos principes d'action....3
1.3. Vie associative....4
1.4. Réseaux associatifs....6
1.5. Communication....6
1.6. Budget....7
2. INTIMIDATIONS, INCENDIES, EXPULSIONS ET CONSEQUENCES SUR LES SITES....8
2.1. Evolution des sites d'interventions et conséquences des expulsions....8
2.2. Chronologie des événements....11
2.3. Présentation des sites d'intervention....15
2.3.1. La Banquière....15
2.3.2. Bidonville GIFI/Carrefour (Lattes)....16
2.3.3. Saint-Pierre (Lattes)....16
2.3.4. Zénith le Retour....16
2.3.5. Millénaire....17
2.3.6. La Ferme/ Ikea....17
2.3.7. TGV Sud....18
2.3.8. Hébergement d'urgence, hôtels....18
2.3.9. Le Centre d'Hébergement d'Urgence des Violettes....20
3. LE PROJET DE SANITATION DU ZENITH 2....25
4. L'ACCOMAGNEMENT SOCIAL GLOBAL....33
4.1. Accompagnement santé....35
4.1.1. Un programme de médiation sanitaire inter-associatif....35
4.1.2. Actions relatives à la pandémie Covid 19....36
4.1.3. Premiers éléments de diagnostic et actions....37
4.2. L'insertion socio-professionnelle....39
4.3. Hébergement, mise à l'abri....42
4.3.1. Hébergement d'urgence et inconditionnalité de l'accueil....43
4.3.2. La demande d'hébergement et de logement adapté auprès du SIAO....46
4.3.3. Entrées en hébergement et logement adapté : des besoins mal pris en compte....48
4.4. Enfance....50
4.4.1. Le programme de médiation scolaire....51
A. Organisation de la médiation scolaire au sein d'AREA....51
B. Travail partenarial avec les établissements scolaires....52
C. Travail partenarial avec les institutions....52
D. Des difficultés persistantes....53
E. Les actions collectives en cours et à venir....54
4.4.2. Protection de l'enfance : les difficultés dans le travail avec le Conseil Départemental....56
4.4.3. Accès aux loisirs et à la culture....59
5. TERRITOIRE ZERO BIDONVILLE....62
6. CHANGER DE REGARD....64
6.1. Intervention dans le Master 2 de Sociologie....64
6.2. Exposition du bidonville à la ville....65
PERSPECTIVES....67
TABLE DES ACRONYMES

PREAMBULE

Notre association a pour objet la lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion. Cet objet se décline à travers la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'égalité des chances ainsi qu'à travers une fonction d'expertise, notamment la réalisation d'études en sciences sociales.

L'action d'AREA sur les bidonvilles s'envisage dans cette double perspective : une action de terrain de lutte contre l'exclusion prolongée et soutenue par la réflexion en sciences sociales.

Notre association intervient depuis 2016 auprès de personnes vivant en bidonvilles. L'accompagnement social a permis une réelle évolution de la situation des familles : accès à un parcours de soin, insertion socio-professionnelle, scolarisation et de nombreuses familles ont pu accéder et se maintenir dans un logement. Ces avancées, réelles, sont la conséquence du financement d'un accompagnement social global et de la stabilité des sites, permise grâce à un moratoire sur les expulsions entériné par deux préfets successivement. En effet, des expulsions sans solutions ne font que déplacer les problèmes.

Pourtant, dès le 31 août 2022, le nouveau préfet de l'Hérault a choisi de rompre avec la politique de ses prédécesseurs : à la suite d'incendies, probablement d'origine criminelle, les habitant·e·s de 5 sites ont été expulsé·e·s. Ces expulsions ont eu lieu sans aucune concertation avec les habitant·e·s des bidonvilles, ni avec les associations qui les accompagnent. Elles ont entraîné des conséquences importantes pour les personnes que nous accompagnons et ont complexifié notre travail. Si une majorité de personnes a pu bénéficier d'une mise à l'abri, bien souvent, elle s'est avérée inadaptée à la vie familiale. D'autres familles ont recréé, des bidonvilles, plus petits, plus mouvants, rendant le suivi social plus compliqué.

Pourtant, l'année 2021 semblait bien commencer. Un travail inter-associatif mené avec nos partenaires de la Cimade, la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde a permis de construire une véritable proposition de résorption des bidonvilles de la Métropole dans les 6 ans : « Montpellier Territoire Zéro Bidonville ». Cette proposition était soutenue par les institutions.

Dans le même sens, grâce au soutien de la mairie, et en partenariat avec l'association d'architectes Quatorze, un projet de sanitation du bidonville de Zénith 2 était entamé. Sur ce site où la grande précarité rendait l'action sociale particulièrement difficile, il s'agissait d'améliorer les conditions de vie de manière participative, afin de permettre aux habitant·e·s de s'engager dans des démarches d'insertion pour, à terme, quitter le bidonville pour un logement. Hélas, l'arrivée des bulldozers a empêché la poursuite de ce projet ambitieux.

1. QUI SOMMES NOUS ?

1.1 Présentation d'AREA

AREA intervient sur les bidonvilles de Montpellier, où son action se structure en plusieurs axes :

- **Le pilotage de l'Observatoire départemental de l'Hérault**

L'Observatoire est nourri par les associations référentes. Il permet d'avoir une vision globale de la problématique de l'habitat en bidonvilles dans le département. Dans ce cadre un travail partenarial est effectué avec les associations membres.
Le rapport de l'Observatoire départemental synthétise les problématiques communes rencontrées par les associations présentes sur les bidonvilles de l'Hérault : AREA, La Cimade, 2 Choses Lune.

- **Un accompagnement social global**

L'axe d'intervention d'AREA sur les bidonvilles est celui d'un accompagnement social global fondé sur les dispositifs de droit commun, sur le modèle des « éducateurs de rue ». Les travailleuses et travailleurs sociaux d'AREA accompagnent les personnes dans l'ensemble des problématiques sociales rencontrées : accès aux droits, insertion socio-professionnelle, problématiques éducatives ou familiales. L'objectif est de permettre aux personnes de se mettre en situation de faire un choix positif.
L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle est central puisqu'il permet notamment l'accès aux droits sociaux, l'autonomie financière, l'accès au logement et la régularité du séjour de migrants majoritairement de nationalité européenne.
Une fois la situation économique stabilisée, il s'agit d'accompagner la demande de logement et de solliciter les dispositifs adaptés.

Dans le cadre de cet accompagnement social global, un **projet de médiation scolaire** est porté par l'association depuis septembre 2020. En partenariat avec les associations Médecins du Monde et La Cimade, l'association est engagée dans **projet de médiation santé** qui s'incarne en un coordinateur du programme de médiation santé squat et bidonville porté par Médecins du Monde.

- **Changer le regard : la lutte contre les représentations négatives**

Les préjugés dont sont victimes les personnes vivant en bidonvilles constituent l'un des principaux freins à leur insertion et peuvent être constitutifs de discrimination. AREA a choisi de travailler sur les représentations en montrant la réalité des bidonvilles en France ainsi que la vie de leurs habitants.

- **Recherche-Action et études en sciences sociales**

L'apport des sciences sociales est à la fois central et transversal à tout le projet : il s'agit d'améliorer la connaissance des populations vivant en bidonville et d'avoir une réflexion sur le travail social grâce aux apports de la sociologie. Il s'agit aussi d'apporter des éléments scientifiques objectifs à la connaissance des populations vivant en bidonville et de les médiatiser, de manière à déconstruire les préjugés et à mettre l'accent sur les réussites du travail social.

Le travail partenarial avec le LERSEM (Laboratoire d'Etude et de Recherche en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier) de l'Université Paul Valery permet de formaliser une réflexion scientifique sur certaines thématiques. Ce partenariat a été formalisé par une convention de recherche. Depuis 2018, les membres de l'équipe d'AREA donnent un module de « sociologie du bidonville » auprès des étudiant·e·s en Master 2 de sociologie, et nous accueillons régulièrement un·e étudiant.e en stage.

1.2 Nos principes d'action

Dans le cadre de ses actions, notre association accorde une importance prépondérante aux principes suivants :

- **La libre adhésion.** Chacun est libre d'adhérer, d'ignorer ou de refuser la relation proposée par l'association. Ce principe recouvre deux formes principales : accueillir et aller à la rencontre par l'« aller-vers » où l'offre de relation précède la demande.

- **Favoriser la participation active des bénéficiaires** : partir de la demande, impliquer les bénéficiaires dans la réalisation des actions. « Faire avec » et non « faire pour ».

- **L'objectif du travail social est le droit commun.** Il s'agit notamment de prêter attention à ne pas dupliquer des dispositifs ou des actions existantes, mais à favoriser le partenariat avec des associations proposant des actions adaptées.

- **Bienveillance et confidentialité**. Porter sur les personnes accompagnées, mais également les professionnels et les bénévoles, un regard compréhensif, sans jugement de valeur a priori, en souhaitant le bien-être de la personne et en y veillant. La confidentialité permet l'élaboration d'une

relation de confiance avec la personne accompagnée.

- Égalité sociale et égalité hommes-femmes. L'association AREA a pour objet la lutte contre toutes les inégalités et notamment celles reposant sur l'origine des personnes, leur apparence physique, leur santé, leur orientation sexuelle, leur âge, leurs opinions politiques. Une vigilance particulière est accordée aux inégalités fondées sur l'origine sociale des personnes et leur genre.

1.3 Vie Associative

En 2021, 46 personnes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion à notre association. L'adhésion est gratuite. En dehors des bénévoles et des membres du CA qui s'engagent dans le cadre de nos actions, le statut de membre adhérent de soutien démontre une adhésion au projet et permet d'y sensibiliser. Cette année, notamment suite aux expulsions de septembre, le montant des dons à fortement augmenté (en sachant qu'AREA ne fait jamais d'appel aux dons)

- **Présence au forum des associations**

Pour la première année, notre association a participé au forum des associations organisé par la ville. Dans le contexte des expulsions subies par les habitant·e·s des bidonvilles au mois de septembre, les membres d'AREA ont souhaité avant tout d'informer et alerter nos concitoyen·nes.

Une centaine de personnes sont venues à notre rencontre pour échanger, témoigner de leur choc devant la violence mise en œuvre contre les familles, et nous assurer de leur soutien.

- **Conseil d'Administration et Assemblée Générale**

La gouvernance de l'association est assurée par des bénévoles. Le Conseil d'Administration a été renouvelé en bonne partie au courant de l'année 2018. Les mandats des administratrices et administrateurs sont prévus pour 6 ans.

Au 31.12.2021 le CA est constitué de :

- **Aude CHARLES-GERVAIS**, Educatrice spécialisée, Présidente
- **Denis FLEURDORGE**, Maitre de conférences en sociologie, HDR, Secrétaire
- **Souad HAJJI**, Directrice des Affaires Financières adjointe et responsable Asset Management, Trésorière
- **José LAGORCE**, Travailleur social, par ailleurs salarié de l'association.
- **Estelle TRUMEAU**, Psychologue clinicienne

En 2021, le conseil d'administration dans sa totalité s'est réuni 4 fois.

Une assemblée générale réunissant les membres de l'association s'est tenue le 13 juin 2011. Elle a réuni 12 personnes dans le jardin d'une des membres du CA.
Au-delà des questions relatives aux budgets et au rapport d'activité, des ateliers de discussion concernant les activités de l'association ont permis des échanges entre membres : « Quel profil pour la personne chargée de la Maison commune ? » ; « Quel autre outil que le "journal" utiliser dans notre projet de soutien scolaire ? » ; « Comment travailler la question de la protection de l'enfance lorsque l'institution compétente est défaillante ? »
Les échanges entre adhérent·e·s se sont révélés très riches.

- **Salarié·e·s**

Fin 2021, l'équipe salarié·e comprenait 6 travailleurs et travailleuses sociales plus une apprentie, soit 5 ETP (équivalent temps plein) de travail social (en comptabilisant la médiatrice scolaire) sur l'année. A ceci se rajoute un poste de directrice.
L'équipe a été renforcée en fin d'année par un poste supplémentaire, en raison du surplus de travail lié à la fois aux expulsions, et à l'accompagnement social des habitant·es du bidonvilles Nina Simone hébergés dans l'ancien EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes) des Violettes.

1.4 Réseaux associatifs

Nous sommes membres de l'URIOPSS Occitanie, association qui unit les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, et du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, structure militante qui regroupe citoyen·ne·s et associations qui ont pour objectif commun le soutien et la défense des droits des personnes vivant en bidonville, squat ou autres lieux de survie en France.

Un travail en partenariat rapproché avec la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, la Cimade et Quatorze a débouché au printemps 2021, en partant d'une demande de la Mairie de Montpellier, sur la proposition d' une stratégie ambitieuse de résorption des bidonvilles « Montpellier Territoire Zéro Bidonville »

1.5 Communication

- Réseaux sociaux

Le compte facebook créé en mars 2020, est alimenté par des nouvelles sur nos actions quasi-hebdomadairement et est aujourd'hui suivi par un milliers de personnes. Les publications peuvent toucher jusqu'à 2000 internautes (recherches de bénévoles par exemple)
Un compte instagram a été créé en fin d'année, mais son audience est encore balbutiante.

- Site internet, carte de visite d'AREA.

Le site internet www.area-asso.org se veut un véritable outil de sensibilisation au travail social et à la question des bidonvilles. Il nous permet une visibilité non négligeable pour une petite structure comme la nôtre. Nous y mettons également en ligne notre revue de presse.

- Newsletter

Une lettre d'info aux adhérent.e·s a été mise en place depuis janvier 2020 et envoyée quasi trimestriellement.

1.6 Budget

Le budget 2021 est de 415 343 € soit une augmentation de près de 34 % par rapport à l'année dernière due au renforcement de l'accompagnement social global et au financement de nouveaux projets (Espace intervalle)

Projets 2021 :

- L'accompagnement social global (dont médiation santé)
- La médiation scolaire
- Le pilotage de l'Observatoire des bidonvilles
- La recherche-action
- L'espace intervalle (animations collectives) qui ne sera mis en œuvre qu'en 2022.

87 % des charges d'AREA sont des charges salariales.

AREA est principalement financée par des fonds publics, nous ne faisons pas d'appel aux dons.

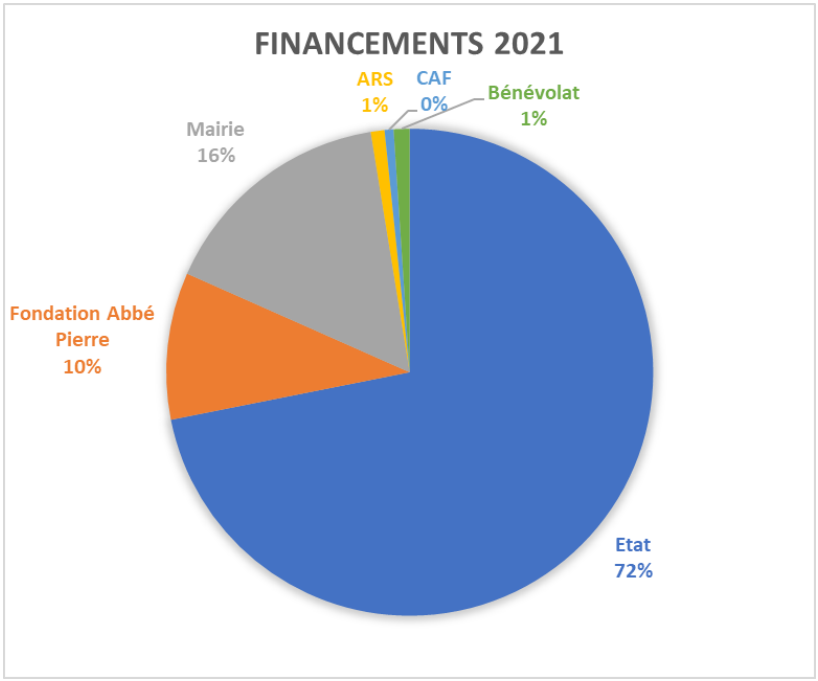

2. INTIMIDATIONS, INCENDIES, EXPULSIONS ET CONSEQUENCES SUR LES SITES

Pour plus d'informations concernant les personnes vivant en bidonvilles, voir notre site internet : « Roms », « gens du voyage », « personnes vivant en bidonvilles », de qui parle-t-on ? ou pourquoi nous parlons de bidonvilles

2.1 Evolution des sites d'intervention et conséquences des expulsions

En décembre 2021, AREA accompagnait 117 ménages (soit 376 personnes), réparties entre des bidonvilles, les dispositifs d'hébergement d'urgence (Y compris Violettes), ou des dispositifs AHI.

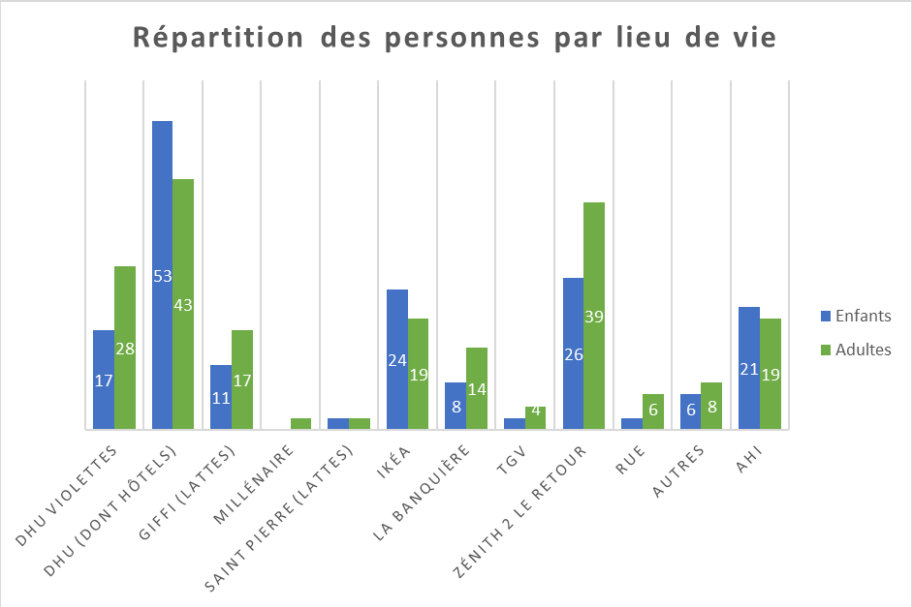

En effet, AREA poursuit l'accompagnement de 11 ménages (40 personnes) ayant accédé à un hébergement ou logement adapté porté par une Association d'Hébergement d'Insertion (AHI) dans le cadre du SIAO. Ces ménages ne sont pas comptabilisés dans les données qui suivent concernant l'accès à l'emploi, la santé ou la demande de SIAO)

Nous comptabilisons comme directement concernées par l'habitat en bidonville, les personnes qui y vivent et également celles qui étaient à la date du 31/12/2021 prises en charge dans le dispositif d'hébergement d'urgence (DHU). Ces prises en charges sont rarement pérennes, et lorsqu'elles se font en hôtel ne sont pas adaptées à la vie familiale (absence de cuisine par exemple) si bien qu'elles induisent souvent des aller-retours avec les bidonvilles.

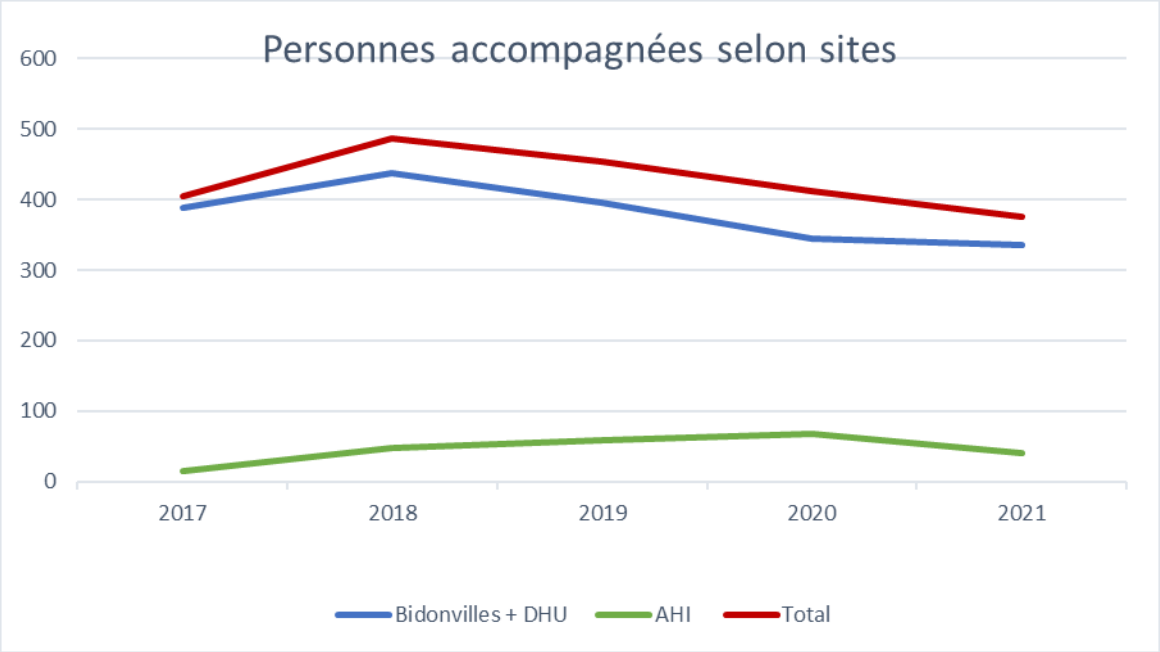

Au 31 décembre 2021, nous comptabilisions 111 ménages concernés par l'habitat en bidonville, soit 336 personnes, dont 147 enfants et 189 adultes (100 hommes et 89 femmes)

Cette année a été marquée par un contexte d'expulsions ayant impacté cinq de nos sites d'intervention (soit 80% des personnes accompagnées par l'équipe.

Fin 2021, l'équipe d'AREA intervient sur sept bidonvilles (au lieu de six l'année précédente) **et assure l'accompagnement social de toutes les personnes hébergées dans le dispositif d'hébergement d'urgence à la suite des expulsions** (une dizaine d'hôtels ainsi que l'ancien EHPAD des Violettes qui a été réquisitionné).

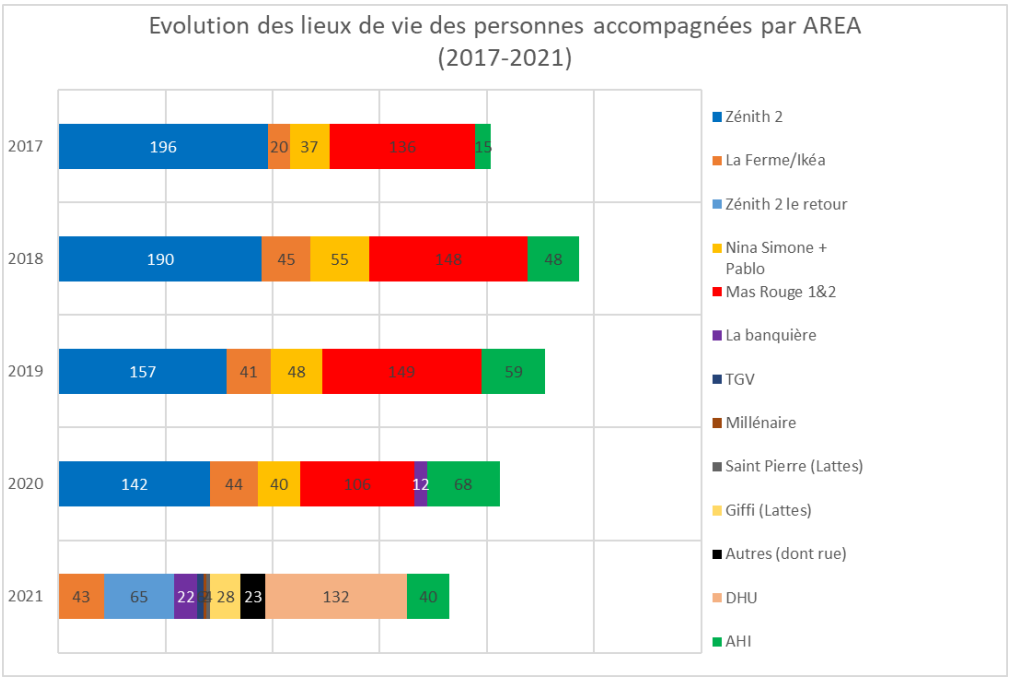

Ce graphique permet de visualiser plusieurs évolutions à la suite des expulsions :

- Multiplication des lieux de vie
- De nombreux habitant·es ont été pris.es en charge par le Dispositif d'Hébergement d'Urgence (DHU), et les ménages ont été éparpillés dans plus d'une dizaine d'hôtels différents
- Des personnes sont en situation de rue, ou hébergé.es par des tiers (autres)
- De nouveaux bidonvilles se sont créés : nous intervenons sur plus de sites.
- Cependant ces sites sont plus petits

De fait, le nombre d'habitant·e·s des bidonvilles n'a que peu été impacté, puisque des personnes qui avaient quitté les bidonvilles juste avant ou après l'expulsion sont pour la plupart revenues quelques semaines, voire quelques mois plus tard.

La localisation et l'éclatement de ces sites d'interventions a complexifié notre travail d'aller vers. Cette dynamique d'éclatement a été de renforcer par la multiplicité des hôtels ayant accueilli des habitant·e·s à la suite des expulsions. Outre l'épisode traumatique que cela a pu représenter pour les habitant·e·s, les préoccupations des personnes en terme d'insertion professionnelle, scolarisation des enfants et suivis des démarches administratives ont été bousculées. Ici encore la dynamique induite par les expulsions est venue « réveiller » des indicateurs de vulnérabilité (violences intra-familiale, enfants approchés par de potentiels réseau de pédophilie…). Certaines situations ont besoin d'un accompagnement plus soutenu notamment concernant la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité et à la scolarisation (voir plus loin)

La légère diminution du nombre de personnes accompagnées s'explique par l'entrée en hébergement et logement d'insertion de personnes, qui étaient accompagnées dès le début mais dont le suivi social s'estompe au fur à mesure des années. Elle s'explique aussi par le départ et la perte de vue de certains ménages à la suite des expulsions.

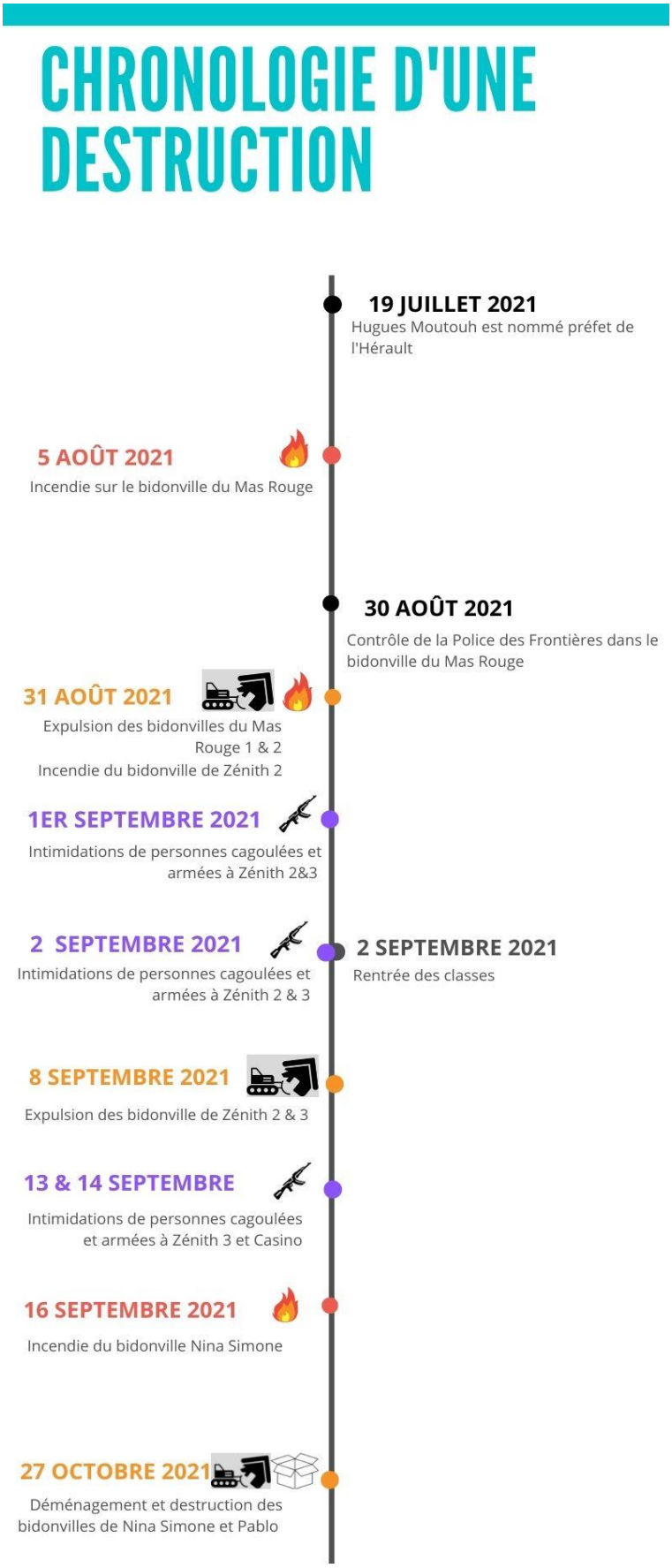

2.2 Chronologie des évènements

Le 5 août 2021, un incendie se déclare sur le bidonville du Mas Rouge. Plusieurs caravanes prennent feu détruisant affaires, papiers administratifs et objets personnels des familles. L'équipe d'AREA appelée par les familles se rend sur le bidonville constater le sinistre et soutenir les personnes. C'est la première fois qu'un incendie de cette ampleur se déclare sur un bidonville à Montpellier depuis le début de l'intervention d'AREA en 2016.

Le 30 août, plusieurs personnes viennent alerter AREA du passage de la Police Aux Frontières sur le bidonville et des avertissements d'expulsion imminente. Nous les rassurons en répétant les mots des préfets de l'Hérault " pas d'expulsion sans relogement anticipé des familles" et en rappelant le cadre légal de la circulaire du 26/08/2012 qui prévoit notamment en amont de toute évacuation un travail avec tous les acteurs pour trouver des solutions adaptées.

Le 31 août, 6h30 du matin, les téléphones des travailleurs et travailleuses sociales commencent à sonner : plusieurs dizaines de camions de CRS (Compagnie républicaine de Sécurité) stationnent devant les bidonvilles de Mas Rouge 1 et 2 , les bulldozers sont à l'intérieur, le nouveau préfet, la DDETS

(Direction Départemental de L'emploi du Travail et des Solidarité) sont présents, le SIAO (Service intégrés de l'Accueil et d'Orientation) a installé des tables pour organiser la mise à l'abri hôtelière des personnes, tout semble prêt ... sauf les personnes qui semblent abasourdies et AREA qui n'avait aucunement été prévenue de quoi que ce soit.

L'avocate des habitant·e·s finit par percer le cordon policier pour se rendre près des personnes qu'elle défend, les huissiers commencent leur travail pour répertorier les différentes caravanes, et affaires personnelles des personnes mais très peu de choses sont notées efficacement. Beaucoup de personnes perdront meubles, électroménager et affaires, faute d'avoir pu anticiper à temps cette expulsion.

Les bulldozers commencent la destruction des constructions sommaires, de caravanes qui ne sont plus tractables et la poussière de tous ces effondrements envahit le bidonville. Certains enfants récupèrent leur cartable, la rentrée devait avoir lieu 2 jours après... il n'en sera rien.

Les familles attendent leur tour pour avoir l'adresse d'un hôtel auprès du SIAO. Les compositions familiales doivent être revues, les différents membres d'une famille élargie identifiés, les demandes des familles ne seront pas toutes entendues... Certaines propositions d'hébergement à Sète ou Béziers ne pourront être acceptées tout comme la séparation des membres de familles élargies. Certaines familles resteront donc sans solution...

Les derniers habitant·e·s sortent leurs caravanes très abîmées pour les déplacer vers un ailleurs, un nouveau bidonville sûrement. D'énormes roches sont posées par les bulldozers à l'entrée du bidonville pour en interdire l'accès. Il fait très chaud, l'équipe d'AREA se rafraîchit en buvant une première et dernière gorgée d'eau à la borne incendie, il est environ 17 h. En empruntant une dernière fois le chemin quittant le bidonville, l'équipe aperçoit une lourde fumée noire au loin, en direction du Zénith. Les téléphones se mettent à sonner, **un nouvel incendie s'est déclaré sur ce bidonville !**

L'équipe d'AREA se rend sur place, les personnes ont déjà été évacuées. Plusieurs caravanes ont pris feu. **Plusieurs intimidations avaient déjà eu lieu sur ce bidonville par des personnes masquées, venues menacer la nuit les habitant·e·s**. Un gymnase est proposé aux familles qui veulent un abri pour une nuit, certaines y partent, beaucoup restent sur le bidonville pour surveiller leurs habitations.

Dans la semaine qui suit, des informations contradictoires nous parviennent quant à une expulsion prochaine du bidonville. Un projet de sanitation, soutenu par la mairie de Montpellier, étant en

cours, l'équipe d'AREA explique aux familles qu'une expulsion nous paraît peu probable. Mais finalement, le cabinet du préfet nous appelle le 3 septembre pour nous dire qu'une expulsion aura lieu dans les jours, les heures qui viennent. Nous prenons le week-end pour avertir les habitants que finalement le bidonville serait expulsé. Quelques jours pour anticiper une autre solution ... Peu de familles peuvent se projeter ailleurs.

Le mercredi 8 septembre à 6 heures du matin, les camions de CRS encerclent le bidonville, sans aucune résistance de la part des familles, interloquées devant le nombre de policiers sollicités. Des militants se sont mobilisés et sont sur place. Les huissiers commencent leur recensement de chaque caravane. Les familles, accompagnées par AREA et d'autres associations, répertorient tous leurs objets et meubles. Désabusées, les personnes assistent à la démolition de leurs habitats. Des hôtels sont proposés aux familles par les services de l'Etat via le SIAO qui n'est pas présent. Nous nous retrouvons à suppléer, et passons donc une bonne partie de la journée à contacter le 115 avec les familles pour tenter de trouver des solutions. Vers 20 heures, ce sont AREA, la FAP et le Secours Catholique qui trouvent un hébergement de 3 nuitées pour 10 familles restantes à qui aucune proposition n'a été faite.

@Christophe Fortin

A la fin de la journée, l'espace est désert, rasé, quelques chats errants et un surveillant pour empêcher tout retour. Sauf à quelques mètres de là, où un nouveau bidonville est en train de se reconstituer.

Le 16 septembre, un nouvel incendie se déclare sur le bidonville de Nina Simone au cours d'une nuit détrempée par des pluies cévenoles qui s'abattent sur Montpellier... Des habitats prennent feu à nouveau, les premiers habitants réveillés crient à toutes les familles de sortir de leur caravane, les enfants sont apeurés... L'électricité fonctionne puisque des lumières sont allumées sur le bidonville, ce n'est donc pas un court-circuit...

Après la brutalité des précédentes expulsions ordonnées par le préfet, et de nombreuses interventions d'Area et de la FAP auprès de ce dernier pour stopper ces mises à la rue, le préfet décide la réquisition du bâtiment des Violettes et ancien Ephad, transformer en logement intercalaire, provisoire, à proposer aux familles du bidonville de Nina Simone et du site voisin de Pablo qui seront, elles aussi, prochainement expulsées. A la fin du mois d'octobre, les familles intègrent ce nouvel espace pour quelques mois. Le site est géré par la croix rouge et l'accompagnement social continuera d'être effectué par l'équipe d'Area jusqu'au 30 avril.

Et après ?

En novembre, alertée par la situation montpelliéraine, Claire Hédon, Défenseur Des Droits est venue rencontrer les associations et discuter avec les habitant·e·s, dont une partie a reconstitué le bidonville « Zénith le retour ».

- **Conséquences sur le travail social : une augmentation des besoins en accompagnement**

Au-delà de la violence subie par les habitant·e·s des bidonvilles, les expulsions et leurs conséquences ont fortement impacté le travail de l'équipe d'AREA. Ainsi, la totalité du mois de septembre a été consacrée par l'équipe d'AREA aux expulsions et leurs conséquences, mettant à mal le travail social « habituel ». Très concrètement, ont augmenté dans les semaines et mois suivants :

- Les demandes d'information,
- L'accès aux droits (dont hébergement d'urgence, scolarisation, mais aussi lien avec les avocat·e·s dans le cadre des procédures en cours),
- Exacerbation de problématiques intra-familiales existant avant les expulsions (Signalements et IP (information préoccupante))
- Rupture du parcours d'insertion sociale (ex : pertes d'emploi, gestion du risque de ruptures de soin)
- Recompositions familiales, mise en danger de l'accès au logement de proches dû aux sur-occupations

D'autre part l'absence de lieu collectif crée un phénomène d'errance, notamment de jeunes, qui de fait sont le plus en demande.

Cette errance, pour certaines familles se traduit par un phénomène accru d' « aller-retours » entre Montpellier et d'autres villes, françaises ou du pays d'origine. De nombreux ménages ont quitté Montpellier au moment de l'expulsion pour éviter de la subir, et son revenus quelques mois plus tard, sans solution.

L'instabilité créée par ces expulsions a aussi eu pour conséquence une multiplication bidonvilles, eux-mêmes installables du fait de la recomposition de groupes sur les sites, au gré des rapports de force internes ou des procédures judiciaires. L'équipe d'AREA a travaillé au repérage de ces sites, dans un contexte de rapport de confiance dégradé avec leurs habitant·e·s.

Les conditions matérielles y sont plus dégradées qu'auparavant, les personnes n'osant pas investir ces nouveaux lieux de vie par crainte de nouvelles expulsions.

2.3 Présentation des sites d'intervention

Les expulsions, et la re-configuration des bidonvilles a eu pour conséquence, la modification des sites d'interventions sur lesquels nous agissons.

2.3.1 Le bidonville de la banquière

Il s'agit d'un petit bidonville éloigné des habitations et transports en commun à proximité de la gare TGV Sud. La moitié des ménages ont un SIAO en cours. La dynamique globale des expulsions a vu se répercuter une augmentation habitant·e·s sur le site. L'éloignement du site et la difficulté d'accès aux transports en commun complexifie le maintien de la scolarité, de l'insertion des jeunes, de l'accès aux loisirs et globalement aux démarches d'insertion.

2.3.2 Bidonville Gifi / Carrefour (Lattes)

À la suite de l'expulsion du bidonville de Mas-Rouge 1, une trentaine des habitant-e·s ont refusé les prises en charges hôtelières. **L'absence de confiance dans les institutions incite des ménages à trouver des solutions par eux-mêmes, dont ils maîtrisent les contraintes** (alors qu'ils ne maitrisent ni la durée, ni la configuration de la prise en charge hôtelière). La dynamique sur le site a été difficile à cerner par notre équipe en raison du climat de méfiance dû aux expulsions et une instabilité par peur des expulsions. Le travail social auprès de ces familles a par conséquent pâti d'un besoin de

reconstruire une relation de confiance. Le propriétaire du terrain a engagé très tôt une procédure d'expulsion accompagnées par un climat de tension et pression sur les habitant·e·s qui ont décidé de quitter le terrain avant la fin de l'année 2021 pour rejoindre le bidonville dit « Millénaire ».

2.3.3 St Pierre (Lattes)

Il s'agit d'un petit terrain proche de l'autoroute sur la commune de Lattes. Au départ un seul ménage que nous connaissions y a emménagé, accueillant par ailleurs des personnes de plus ou moins de passage avec qui nous avons peu de lien voire que nous rencontrons difficilement. Les conditions de vie y sont difficiles (pas d'eau, branchements électriques informels)

2.3.4 Le bidonville de Zénith le Retour

Ce nouveau bidonville s'est créé en septembre 2021, à la suite de l'expulsion du site de Zénith 2. Le bidonville de Zénith 2 existait depuis 2009, soit 13 ans ! La mairie avait mis à disposition de bénévoles organisés en collectif un terrain viabilisé, sans que ne soit financé l'accompagnement social. Le bidonville a grossi et s'est rapidement dégradé.

En septembre 2021, avant les expulsions, nous intervenions sur le site depuis 6 ans, et un projet de sanitation était également en cours, cofinancé par la Fondation Abbé Pierre, La Mairie et l'Etat. La première phase de diagnostic avait été finalisée.

Cette dynamique balayée, peu de temps après l'expulsion des habitant·e·s se sont ré-installé.e·s à proximité du terrain initial, gardant le même raccord à l'eau (qui est bien plus éloigné) et décalant les raccords électriques sur les poteaux proches.

Au sujet du type d'habitation, il s'agit majoritairement de caravanes regroupées par ménages et familles. Il y a pour l'instant peu de construction de cabanes comme nous pouvions l'observer sur Zénith 2. En effet, les habitant·e·s n'osent plus construire et « s'installer » par peur de tout perdre si une nouvelle expulsion survenait. Les conditions de vie y sont particulièrement précaires.

Les problématiques qui étaient présentes à Zénith 2 se sont déplacées à Zénith le retour : l'activité d'éco-recyclage, qui facilite l'insertion n'est toujours que peu pratiquée. Dans le cadre d'activité de ferraillage, certains ménages sont toujours dans un rapport de « sous-traitance » voire d'emprise sur d'autres qui leur délèguent le ramassage de métaux dont elles organisent la vente. Nous avons pu observer d'ailleurs que ces phénomènes de « sous-traitance » ont non seulement perduré, mais ont de plus servi de base à une certaine cooptation dans le choix des familles intégrant le site. L'éloignement du site et la difficulté d'accès en transport en commun reste une problématique du lieu.

Nous observons au premier trimestre 2022 que le bidonville de Zénith Le Retour, a rapidement doublé de volume avec des configurations inédites. Y vivent à la fois des personnes issues du DHU des violettes, originaires du bidonville de Nina, des anciens habitants de Mas Rouge 1, ou des personnes ayant quitté leurs hôtels ou quelques ménages qui conservent « au cas où » une caravane sur site malgré une prise en charge hôtelière.

Les rapports de force initiaux ayant évolué avec ces nouvelles arrivées, la dynamique collective va probablement se retrouver changée. Nous amorçons par conséquent une dynamique de travail renforcée sur ce site avec une présence que nous souhaiterons hebdomadaire, notamment auprès des enfants dans le cadre de notre projet « Espace Intervalle ».

2.3.5 Millénaire

Ce nouveau bidonville et squat est habité par des personnes expulsées du bidonvilles du Mas Rouge 1 et 2. Certains ménages ont pendant quelque mois vécu sur le bidonville « Giffi » à Lattes, avant de rejoindre Millénaire, de crainte d'être expulsés.

Le nouveau site comprend un grand bâtiment, ancien centre de production départemental de produit pharmaceutiques et/ou chimiques, ainsi qu'une large bande de terre accueillant des caravanes et des baraques. Le bâtiment a été investi par des espaces d'habitations, de cuisines communes et de zone de stockage pour l'éco-recyclage.

Un vis-à-vis très proche avec un immeuble adjacent n'a pas facilité les relations avec le voisinage. Tendus ? Le propriétaire du terrain, la SA3M (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole), a dès le début de l'occupation lancé une procédure d'expulsion. Les conditions matérielles sont difficiles : Le raccord à l'électricité a été effectué sur un poteau électrique présent sur le site mais il n'y a pas d'accès direct à l'eau ?

La dynamique sur le site est difficile à cerner par notre équipe pour cause du climat de méfiance dû à la précédente expulsion. Nous sommes en train de reconstruire une relation de confiance.

2.3.6 La Ferme/IKEA

Le site de la Ferme est un Mas en périphérie de la ville occupé par des familles. L'équipe d'AREA y intervient depuis 2019, mais connaissait certaines familles qui vivaient auparavant sur d'autres bidonvilles. La bâtisse, en relatif bon état, se détériore avec le temps. Elle permet à plusieurs ménages d'avoir un espace de vie. Cet espace est complété par une dizaine de cabanes dans la cour.

Les habitant·e·s sont raccordés à l'eau et à l'électricité. Une organisation structurée permet la régulation de certains aspects de la vie collective : ainsi, les différentes familles qui habitent le lieu se réunissent en conseil pour étudier la demande des ménages qui souhaitent y habiter. Néanmoins la gestion des ordures ménagères est un réel problème. Par ailleurs, bien que non concernée directement par les expulsions, le site a grandi, accueillant des personnes du bidonville de Mas Rouge 1 restées sans solution d'hébergement.

2.3.7 TGV Sud

Ce petit squat regroupe 2 ménages issus de la même famille qui ont quitté le site de la Banquière à la suite d'un conflit. La métropole, propriétaire du terrain l'utilise pour le stockage de 2 grands containers. Elle a par ailleurs engagé une procédure d'expulsion. Le site dispose d'une réserve d'eau naturelle (puits). Pour l'électricité, le branchement s'est fait sur un poteau électrique proche du site. Les deux ménages ont un SIAO commun en cours et deux personnes sont en emploi. Le site est bien tenu et le climat paisible.

2.3.8 Hébergements d'urgence, hôtels

Lors des expulsions de bidonville, le SIAO-115 a tenté de répondre à la problématique de l'hébergement de ces familles.

- **Bidonvilles de Mas rouge 1 & 2** : presque toutes les familles se sont vues proposer un hébergement d'urgence, fût-il inadapté à la vie familiale à cause de l'éloignement des lieux de travail ou de scolarisation, ou de l'absence de cuisine
- **Bidonville de Zénith 2** : une majorité de familles sur site le jour de l'expulsion a eu une proposition d'hébergement, mais de nombreuses familles sont restées sans solution. En particulier celles qui ont fui le site la veille de l'expulsion ou qui n'étaient pas là au moment de l'arrivée des policiers
- **Bidonvilles de Pablo Picasso et Nina Simone** : l'ensemble des ménages (59 personnes) a pu « déménager » sur le DHU de l'ancien EPADH des Violettes, réquisionné jusqu'à fin avril 2022 à cette fin par le Préfet.

Habituellement les personnes hébergées à l'hôtel à Montpellier par le SIAO-115 sont accompagnées par les travailleurs et travailleuses sociales du SIAO-115, ou l'association Issue (groupe Gammes) partenaire du SIAO. Ces équipes s'occupent de la « gestion hôtelière » et assurent un accompagnement social de base.

Dans le cadre des hébergements à la suite des expulsions l'accompagnement social global continue d'être porté par AREA, qui connaît les familles depuis plusieurs années. Cependant, à moins d'un problème spécifique, l'équipe ne se déplace pas dans les nombreux hôtels. Aux hôteliers de se mettre si nécessaire en lien avec le SIAO.

Suite aux différentes expulsions, jusqu'à 90 personnes ont pu bénéficier du dispositif d'hébergement d'urgence « traditionnel » (c'est-à-dire hors Violettes) Il s'agit en majorité de chambres dans un peu plus d'une dizaine d'hôtels à Montpellier ou sa périphérie.

L'indignité des chambres d'hôtel pour vivre a largement été démontrée, notamment dans plusieurs rapports du Secours Catholique Caritas [1] et démontre l'inadéquation du système d'hébergement d'urgence.

Notre présence auprès des familles nous a permis de noter :

- Conséquences sur la santé, en lien avec la difficulté de cuisiner
- Impact sur l'intimité, liée à la cohabitation et à la promiscuité, qui a aussi un effet sur la santé mentale (on retrouve aussi ces problématiques en bidonville)
- La difficulté de maintien des liens familiaux, et des liens de soutien (par exemple solutions de garde des jeunes enfants)
- Précarité accrue pour les personnes ne pouvant plus pratiquer l'éco-recyclage faute de lieu de stockage et de remise en état
- Impact important sur les enfants et leur scolarisation : éloignement des écoles, pas d'espace de jeux…
- Pour une minorité de familles très vulnérables, l'hôtel permet une amélioration des conditions de vie qui favorise une stabilisation et un travail social

Certains hôtels sont insalubres et ne survivent que grâce à la manne de l'hébergement d'urgence. Juste après les expulsions, une quarantaine de personnes a été orientée vers un hôtel de Vendargues. Initialement menacé d'une fermeture administrative pour raisons sanitaires, il a accueilli des familles pendant plusieurs mois, avant d'être bel et bien fermé pour raisons sanitaires… A ces problématiques d'insalubrité s'ajoutent celle de la toute-puissance des hôteliers, qui décident d'accueillir, de permettre à un.e tel.le l'accès à la cuisine, ou simplement de mettre dehors tel ou telle famille. Les services de l'Etat et le SIAO s'en accommodent tant bien que mal tant ils se sentent démunis faute d'avoir d'autres solutions à proposer.

1 Secours Catholique Caritas France, De l'Hôtel au logement, c'est possible ! Enquête sur l'hébergement à l'hôtel en Ile-de-France, 2015

La difficulté et les contraintes de la vie à l'hôtel expliquent que certaines familles retournent sur les bidonvilles. Elles préfèrent « choisir » une contrainte dont elles connaissent les tenants et aboutissants alors que le dispositif institutionnel est peu clair. Et pensent ainsi, à tort ou à raison, mieux maitriser leur situation.

2.3.9 Le Centre d'Hébergement d'Urgence des Violettes

Troisième incendie en un peu plus d'un mois sur un bidonville montpelliérain, un sinistre ravage en partie le bidonville dit « Nina Simone » le 16 septembre 2021.

Lors de cette réunion en préfecture à la suite de l'incendie, les associations présentent la situation des familles qui habitent le bidonville de Nina Simone : un nombre significatif de ménages sont insérés professionnellement, d'autres sont proches de l'insertion. Le diagnostic est élargi au bidonville dit « Pablo » tout proche : sur ce site, beaucoup plus petit, la situation est très différente : les ménages sont très marginalisés, en grande difficulté sociale.

Sur suggestion de la Fondation Abbé Pierre, le préfet de l'Hérault réquisitionne l'ancien EHPAD des Violettes. L'objectif est de consolider l'insertion des personnes en leur offrant un hébergement digne pendant 6 mois. Le but étant qu'une solution soit trouvée fin avril, notamment en élargissant la commission « relogement Celleneuve » qui prévoit une entrée en logement social (bail glissant) avec un accompagnement social global.

59 personnes (20 ménages), issues des bidonvilles de Nina Simone et Pablo intègrent le site des Violettes le mardi 26 octobre 2021. Au fur et à mesure, le lieu s'est ouvert à des familles orientées par le SIAO confronté à l'absence de place d'hébergement. Parmi elles, d'autres familles ayant subi des expulsions. **Au total, entre octobre 2021 et avril 2022, 25 familles (68 personnes) accompagnées par AREA ont été hébergées**.

La Croix Rouge Française est chargée de l'organisation du site, et la gestion de la vie quotidienne. AREA renforce son accompagnement social global auprès des habitant·es des Violettes.

Objectif : L'objectif général du projet était de permettre l'accès au logement ou à un hébergement adapté à l'issue du dispositif. Ce projet s'inscrit dans la résorption des bidonvilles et sort d'une logique d'expulsion sans solution en proposant aux ménages entrant en intercalaire des conditions de vie meilleures, permettant de consolider les parcours d'insertion.

Dans ce cadre, notre accompagnement s'est focalisé sur la mise en œuvre des moyens humains, administratifs et partenariaux pour utiliser ce « sas » temporaire avec pour objectif l'entrée et

maintien des ménages dans un logement pérenne.

A la fin du dispositif, la majorité des ménages accueillis (48%) ont une orientation vers un logement ou un CHRS, seules une minorité (20 %) ont pu réellement y accéder. 24 % des familles sont ainsi retournées sur un bidonville, tandis que 36 % sont allés grossir les rangs des personnes en hébergement d'urgence.
15 jours après la fermeture du site, seules une minorité de familles ont eu effectivement l'accès à un dispositif adapté à leur demande (32 %, soit 7 ménages)

Points positifs du dispositif :

- Notre lien de confiance avec les familles des bidonvilles de Nina Simone et Pablo a permis à la totalité des familles d'accepter la proposition d'hébergement aux Violettes
- « Effet boost » : Dans relativement court, l'ouverture du dispositif « Celleneuve » aux familles a permis ou va permettre l'orientation vers du logement /un dispositif adapté plus rapidement qu'habituellement.

  Ainsi, 48 % des ménages ont eu une orientation validée vers un dispositif adapté à leur situation (logement social ou CHRS)

  De plus, pour les personnes les plus éloignées de l'insertion, notamment avec des problèmes de santé (Zénith2, Pablo…), l'amélioration des conditions de vie a permis de commencer un parcours de soin.

Points d'amélioration :

- Le partenariat entre l'équipe d'AREA et celle de la Croix Rouge Française a été compliqué. Il faudra veiller, si l'expérience est renouvelée, à permettre aux équipes de se rencontrer sur la formalisation du projet en amont de sa mise en œuvre. Des espaces d'échanges de pratiques avec un·e professionnel·le tiers·e peuvent aussi faciliter le dialogue entre professionnel·les avec des cultures de travail différentes.
- Les conditions d'accueil n'ont pas été optimales. Les problèmes d'eau chaude et de chauffage, d'électricité, ont fortement impacté le bien être des familles.

  Pour de nombreuses familles, notamment celles de Nina Simone qui s'organisaient pour gérer leur bidonville, le DHU des Violettes n'a pas été vécu comme une amélioration significative des conditions de vie (collectif non choisi, cuisine partagée, espaces contraints,

notamment pour les éco-recycleur·euses…)

- 20 % des familles ont quitté le dispositif. D'autres ont échappé à plusieurs reprises à l'exclusion. Cela démontre la nécessité d'adapter notre accueil aux familles en grande difficulté, dont les caractéristiques sont notamment l'aller-retour et la tendance à mettre en tension le cadre institutionnel.
- Enfin, la durée trop courte du dispositif, et l'intégration par les personnes du manque de perspectives les a insécurisées. Face à l'incertitude, les familles rencontrent des difficultés à dépasser le quotidien, en particulier pour les plus vulnérables. Cela explique en partie l'échec de la scolarisation, pour des enfants qui étaient scolarisés lorsqu'ils habitaient sur le bidonville.
- **Accès au logement social : à la fermeture du dispositif, 20 % des ménages qui auraient pu accéder à un logement social n'y ont pas accédé**.

  Deux problèmes se sont posés :

  1/ le manque de disponibilité de logements

  2/ l'absence de réactivité de la CAF pour ouvrir les droits, ce qui a provoqué l'ajournement des dossiers de logement sociaux.
- **Difficultés d'accès au CHRS** (exigences supra-légales d'une situation administrative régulière quant au séjour) et le manque de places disponibles une fois l'orientation acceptée.

  La DDETS a accepté à titre exceptionnel de valider l'orientation de 3 ménages vers des CHRS. Cependant, une application du caractère inconditionnel de l'accès au CHRS permettrait d'ouvrir les perspectives pour les ménages qui rencontres de graves difficultés sociales.
- **La saturation du système d'hébergement d'urgence** a pour conséquences des propositions inadaptés c'est-à-dire éloignés de Montpellier (Lunel, Béziers), souvent en hôtel voire en hébergement collectif.

  Nous avons en particulier été interpellés par plusieurs phénomènes :

  1/ Des associations d'Hébergement Insertion se permettent de refuser l'orientation du SIAO vers un DHU

  2/ Des hôteliers se permettent de refuser les orientations du SIAO, ou de choisir les familles qui sont hébergées.
- **Organisation des Commissions d'Accès au Logement entre bailleurs sociaux et SIAO**. Pendant la durée du dispositif, les CAL ont été hebdomadaires, et ont concerné uniquement des ménages issus des bidonvilles (Celleneuve et Violettes).

  A la fermeture, les ménages qui n'ont pas eu accès au logement social (pas de disponibilité d'un logement, ou retard dans l'ouverture des droits par la CAF et donc ajournement) ne sont

plus les seuls présentés. Concrètement, ces ménages sont « en concurrence » avec les autres ménages précaires, et pourront attendre des mois, voire des années, en vivant en hôtel le logement social qui leur a été promis.

S'il est compréhensible que les habitant·es des bidonvilles ne soient pas le seul public orienté par le SIAO dans le cadre des commissions avec les bailleurs sociaux, une vigilance devra s'exercer pour que ce public ne passe pas toujours en dernier (par exemple si un logement pour telle composition familiale est disponible et que ce ne soit pas plusieurs fois de suite une famille hors bidonville positionnée)

Perspectives :

Le dispositif Violettes a ou va favoriser l'accès au logement à moyen ou long terme, mais à sa fermeture a laissé une majorité des ménages sans solution adaptée.

Cette expérience est un outil de capitalisation important. Les points suivants pourront permettre d'améliorer le dispositif :

- ✓ Le dispositif a été monté extrêmement rapidement, pour répondre à une situation de crise. Un temps préalable de construction entre équipes associatives destinées à porter le projet, et avec les personnes accueillies est nécessaire.
- ✓ L'ensemble des associations s'accordent sur la durée trop courte de l'expérience. A notre sens, l'intercalaire ne doit pas accueillir pour une durée inférieure à un an. C'est le temps nécessaire à ce que les personnes s'installent et qu'un travail social de qualité puisse être mené, et aussi à la mobilisation de logement en vue de la fermeture.
- ✓ Une réflexion doit être menée sur le « dispositif ». Les Violettes ont été considérées comme un DHU, or l'intercalaire
- ✓ permet de construire une variété de réponses. La réponse doit permettre de construire avec les personnes un lieu de vie.

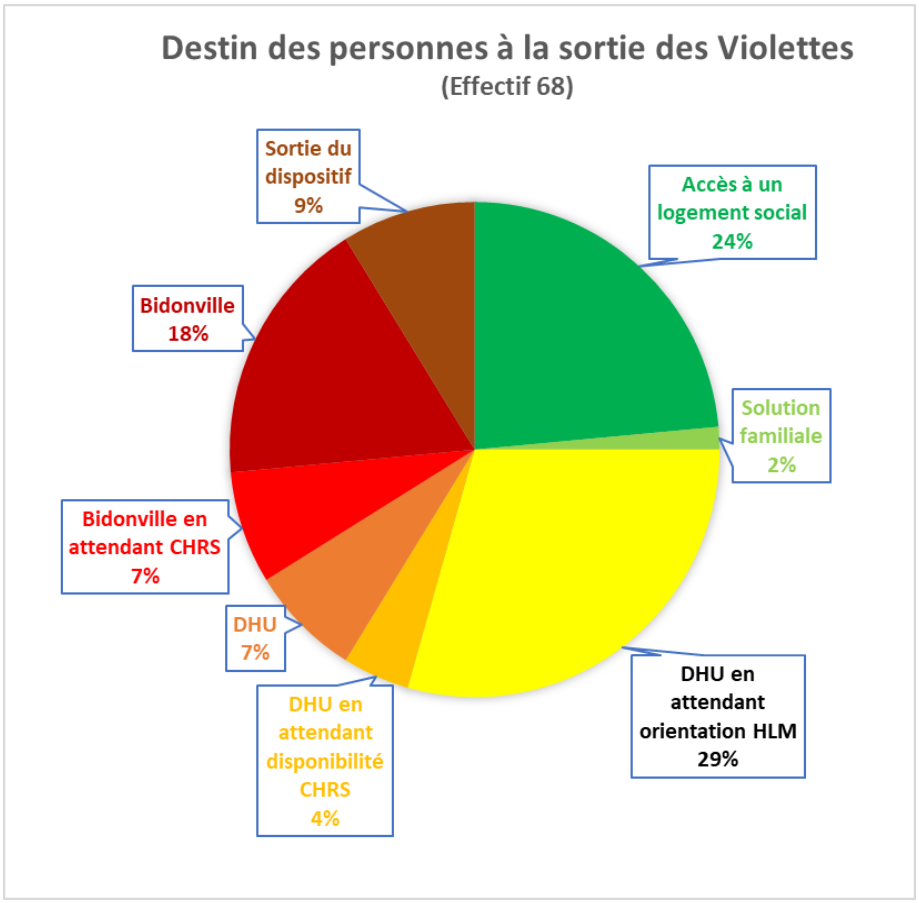
Destin des personnes à la sortie des Violettes
(Effectif 68)
Sortie du dispositif 9%
Accès à un logement social 24%
Bidonville 18%
Solution familiale 2%
Bidonville en attendant CHRS 7%
DHU 7%
DHU en attendant orientation HLM 29%
DHU en attendant disponibilité CHRS 4%

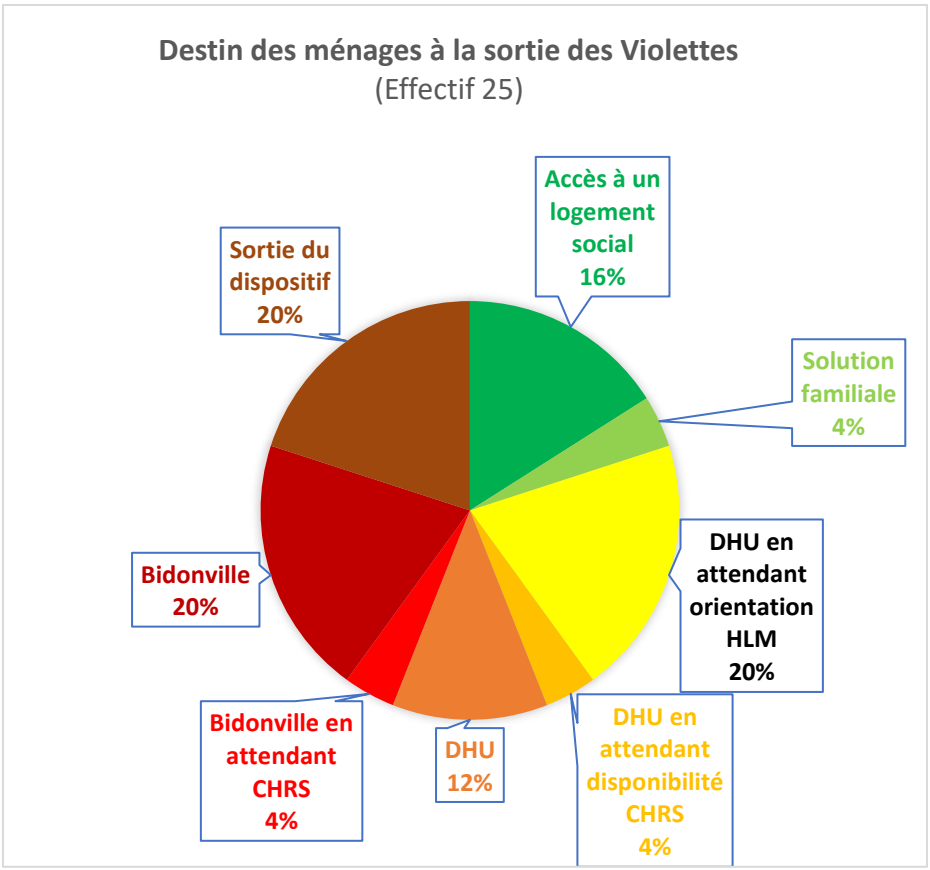
Destin des ménages à la sortie des Violettes
(Effectif 25)
Accès à un logement social 16%
Sortie du dispositif 20%
Solution familiale 4%
DHU en attendant orientation HLM 20%
Bidonville 20%
Bidonville en attendant CHRS 4%
DHU 12%
DHU en attendant disponibilité CHRS 4%

3. LE PROJET DE SANITATION DU ZENITH 2

Le bidonville dit du « Zénith 2 », qui existait depuis 2006, était le bidonville le plus ancien et un des plus peuplé de Montpellier, avant l'expulsion du 8 septembre 2021. Les familles qui y vivaient étaient principalement originaires de Roumanie. Sur ce bidonville vivaient jusqu'à 224 habitant·e·s, réparti·e·s en environ 70 unités familiales, ou 55 ménages. La plupart des personnes vivaient de la mendicité et du ferraillage, étant beaucoup plus éloignées de l'emploi que la moyenne des habitants des bidonvilles de Montpellier. Mis à disposition par la municipalité, ce terrain avait bénéficié d'installations (système électrique, point d'eau, toilettes sèches), mais celles-ci n'étaient plus fonctionnelles.

Ce bidonville était éloigné de la ville, loin des écoles et du centre, mal desservi par les transports en commun et connaissait de graves problèmes de sécurité et de salubrité (nuisibles, dangers liés au raccordements électriques, problèmes d'accès et évacuation des eaux, manque de sanitaires, collecte des ordures ménagères problématique, absence de terrassement, accès au site par une route dangereuse).

Les difficultés d'intervention sociale

Depuis le début de l'action d'AREA, en 2016, des freins et des problématiques particulièrement complexes sont soulevés par l'intervention sociale. L'équipe identifie des difficultés spécifiques à ce bidonville. La présence des habitant·e·s depuis de nombreuses années sur ce terrain est couplée à une logique de mouvements saisonniers (allers / retours). Nous constatons une importance particulière des phénomènes dits d'usure ou « Camata », des conflits interpersonnels / familiaux majeurs, et nous relevons que ce site semble considéré par les habitant·e·s des autres bidonvilles comme le lieu où des comportements qui seraient sanctionnés ailleurs sont tolérés. De fait, de tous les bidonvilles de l'agglomération, c'est au Zénith 2 où notre intervention semble la plus complexe.

C'est devant ces constats de nos difficultés, que nous avons choisi d'orienter notre stratégie d'intervention en priorisant les conditions de vie, au quotidien, des habitant·es.

Le projet de sanitation

Premièrement, il s'agit à court terme d'améliorer de manière participative les conditions de vie des habitants afin de satisfaire leurs besoins primaires (eau, assainissement, électricité, transport) pour faciliter l'inclusion des personnes. Nous faisons le pari qu'un lieu de vie sain et sécurisant permet

aux habitant·e·s de se projeter dans un futur hors du bidonville. Dans un deuxième temps, à moyen terme, nous projetons la résorption du bidonville à travers l'inclusion par le logement et le travail. Il ne s'agit en aucun cas de pérenniser le bidonville.

Avec l'appui et le financement de la Fondation Abbé Pierre et de la Mairie de Montpellier, le projet de sanitation porté par l'association Quatorze et Area démarre début 2021, avec pour objectif premier un diagnostic participatif qui doit déboucher sur une deuxième phase, la mise en œuvre des actions d'amélioration des conditions de vie sur le site.
Le projet s'est rapidement élargi à La Cimade, qui intervient sur le bidonville du « Zénith 3 » et dont la parcelle fait partie de la même unité paysagère.
A l'articulation de sources diverses (enquête de terrain, observation participante, entretiens semi-directifs), cette action de sanitation s'attache observer et comprendre les dimensions spatiales et sociales du bidonville. En même temps ce diagnostic est un outil de travail sur les dynamiques collectives du lieu. Les interventions croisées d'architecture, d'urbanisme, de sciences humaines et d'action sociale sont mise en œuvre afin d'actionner les leviers d'un changement, à partir des ressources existantes.

Nos partenaires de l'association Quatorze portent une vision de l'architecture sociale et solidaire qui marie les aspects sociaux et spatiaux. L'association a notamment développé une méthodologie participative, qui permet de travailler avec les habitants sur leur environnement direct, dans une optique de résorption pacifique des phénomènes de bidonville.
Il s'agit de diagnostiquer l'état du bâti et de ses usages, pour en comprendre ses risques :

- concevoir et construire avec les habitants les espaces nécessaires à la sécurisation de leurs lieux de vie
- appréhender le suivi social sur le moyen terme
- travailler avec les acteurs concernés par la situation, qu'ils soient publics ou privés, pour faire émerger des solutions d'employabilité et de relogement.

Voilà les ressorts de la méthode Weco, que Quatorze propose de mobiliser sur la situation du Zenith2.

Un journal de bord : jour après jour, la sanitation !

Nous accueillons en stage Blandine, en première année à l'IUT carrières sociales et option gestion urbaine. Elle a accepté de partager son journal de terrain et ses impressions.

Extrait : « *Durant la journée, je n'arrivais pas trop à savoir ce que je ressentais car je m'attendais à être plus choquée ou surprise par les conditions de vie des habitants. Mais au contraire j'ai trouvé qu'il y avait une forme de « normalité » dans la manière dont s'organise la vie sur le bidonville. Je m'attendais à une ambiance plus glauque alors que le lieu était assez animé et plein de vie. J'ai aussi été surprise de voir qu'au sein d'un même groupe, il y avait une forte individualité entre chaque personne, c'est-à-dire que bien qu'elles partagent un même lieu de vie, la qualité de leurs habitations est très différente en fonction des ménages, que ce soit au niveau de la taille, de la salubrité ou de la solidité. Les* habitant·e·s *apportaient aussi des réponses différentes au questionnaire. Par exemple, tous et toutes n'ont pas le même rapport à leurs racines, certain·e·s se sentent chez eux ou chez elles en France alors que pour d'autres c'est en Roumanie. Ces différences de conditions de vie et d'attaches doivent aussi compliquer l'organisation de la vie sur le site puisqu'ils et elles ne voient pas les choses de la même façon.* »

Méthodologie WeCo et déroulé de l'action de sanitation au Zénith 2

La méthodologie WeCo proposée par Quatorze se repose sur sept temps forts :

- Réunions et formations préparatoires
- Diagnostic matériel et diagnostic social
- Ateliers de co-conceptions
- Travail sur une proposition
- Contractualisation
- Construction

- Enquêtes et évaluations

Définition des espaces par ménage, et des alliances possibles par ménages (partage des sanitaires notamment)

@AREA

Dès 2021, les premières phases de travail ont pu se mettre en œuvre : entre mars et juin, nous avons réalisé les phases de diagnostic matériel et social ainsi que les réunions préparatoires avec l'ensemble des partenaires et services technique de la ville.

Le séminaire « Agir en bidonville – de la sanitation à la résorption » les 29 et 30 juin 2021

Pendants deux jours, l'association Quatorze a coordonné et animé un temps de formation et de rencontre avec les actrices associatives (Area, La Cimade) ainsi que les agents de services de la ville et de la Métropole. En effet, l'action des associations mobilisées sur le terrain ne peut se faire sans le concours éclairé des institutions publiques. Il s'agit d'envisager comment, ensemble, nous pouvons imaginer une manière d'agir en bidonville. Qu'est-ce qu'un bidonville ? Comment passer de la sanitation a un processus de résorption ? Quelles sont nos compréhensions communes et comment s'articuler ? Ce séminaire, riche en rencontres et en échanges, devait se clôturer par une journée commune en septembre 2021, juste avant la mise en œuvre du diagnostic.

Diagnostic matériel et social

Durant l'étape de diagnostic, l'équipe d'AREA ainsi que deux architectes de Quatorze se sont mobilisé·e·s afin de réaliser un relevé morphologique du terrain et des constructions. Pour réaliser cette cartographie socio-spatiale, l'association Quatorze a réalisé avec le soutien d'AREA des fiches techniques sur chaque cabane (état des sols, étanchéité, sources d'énergie et ouvertures) ainsi que des fiches concernant les usages et la manière d'habiter le site. Nous avons découvert et redécouvert ces espaces intérieurs, mais aussi des espaces que nous pensions vides ou dénués d'utilité. Le processus de dessin prend du temps et nécessite une confiance accordée tant il ouvre sur l'intime qui se joue dans la vie des habitants.

Pendant que les architectes dessinent, les travailleuses sociales parlent ! Ces relevés architecturaux nous ont ouvert un espace pour procéder à des entretiens avec les familles, les habitant·es, afin de mettre en lumière leurs préoccupations, ressources, habitudes ou connaissances. Aussi éphémère soit-il (d'une semaine sur l'autre, il pouvait arriver que des abris changent de place, que de nouvelles personnes arrivent ou partent), il a permis à l'association Quatorze une introduction progressive et néanmoins intense aux préoccupations des habitant·e·s. Cette ouverture nouvelle sur l'intimité des habitants a été d'une grande richesse !

Ce travail à partir de l' « habiter » nous a permis de finaliser un socio-génogramme précis des liens familiaux qui unissent les habitants du Zénith 2. Ce relevé social, au-delà de la composition des ménages présents, nous a permis de mieux appréhender l'organisation spatiale du bidonville. Nous avons saisi l'importance de la place de chacun, au sein de la famille ou au sein du bidonville.

Le rapport à la ville, au centre-ville, a également été au cœur des préoccupations et cartographies.
Ci-dessous, extraits de *« Zenith 2, diagnostic socio-spatial d'un bidonville montpelliérain »*

A l'échelle de la ville, le centre tient une place de choix, tant pour les lieux fréquentés que pour les lieux aimés. L'Ecusson et la place de la Comédie apparaissent comme des lieux prépondérants dans le quotidien des habitant.e.s, notamment car ils correspondent aux lieux de pratique de la mendicité qui, pour certains ménages, reste une source de revenus importante dans l'économie du quotidien. Le centre correspond aussi aux principaux espaces d'accès aux droit : les bureaux d'AREA et son guichet sur rue en temps de crise sanitaire, la CAF, la sécurité sociale, Pôle Emploi, etc. Enfin, le centre représente aussi des lieux de plaisir, celui d'être dans l'espace urbain et de contempler la vie en ville : *«J'aime aller à la Comédie, parce que j'aime regarder les gens» (Danut R.)*

Différentes « typologies de bâti » ont été analysées :

FAMILLE I.

Exemple représentatif des constructions en meilleur état au sein du bidonville. Ensemble composé d'une caravane en bon état, dotée d'un réseau électrique fonctionnel, entourée d'une baraque auto-construite avec une structure en bois, qui couvre l'ensemble d'un toit à deux versants terminé par un revêtement en tôle métallique. La toiture déborde de 50 cm, évitant le contact de l'eau de pluie avec la façade. Le faîtage et la sortie de cheminée ont des pièces adaptées, minimisant les risques d'entrée d'eau.

FAMILLE L.

Exemple représentatif d'habitat en mauvais état au sein du bidonville. Ensemble composé de deux caravanes en mauvais état disposées en L, et d'une construction fermée en bois, alternant tasseaux et planches, auquel s'ajoute un espace couvert mais ouvert par les côtés en forme d'auvent. La couverture atteint l'étanchéité grâce à la superposition de toiles et de plastiques, qui sont lestés, pour empêcher le vent de les emporter, à travers des objets de natures diverses (pneus, outils à main, matériaux de construction, etc.), générant de multiples zones de risque d'infiltration. La maison est directement en contact avec le sol, sans aucun type de fondation, ce qui génère de l'humidité due à la remontée d'eau par capillarité. Le revêtement de sol est en

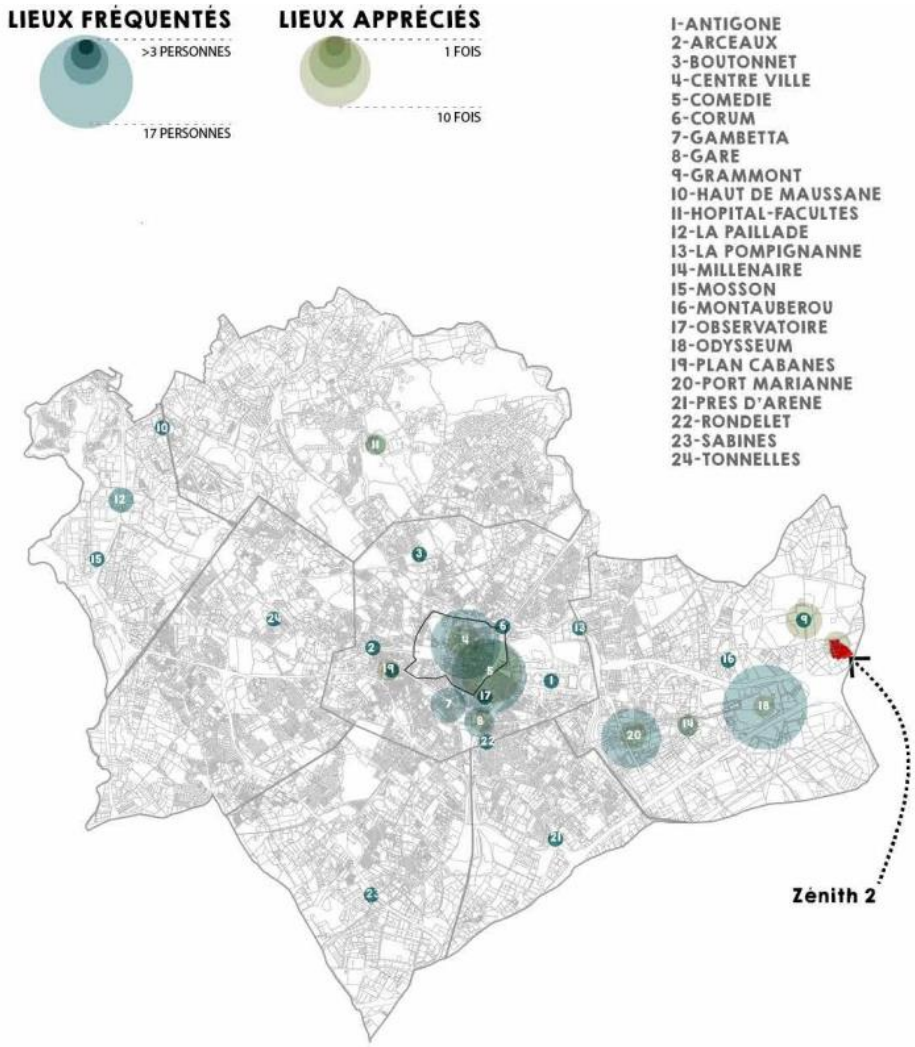

Extraits de *« Zenith 2, diagnostic socio-spatial d'un bidonville montpelliérain »*

De la maison commune…

En mai, AREA remporte un appel à projet France Relance pour un projet innovant : son projet de Maison Commune, sur le bidonville de Zénith 2. L'objectif est, dans la continuité du projet de sanitation, de soutenir le vivre-ensemble des habitant.es dans leur environnement grâce à l'accès à un lieu collectif permettant l'organisation d'actions collectives d'insertion et de culture. Sur le site une maison abandonnée doit être rénovée pour accueillir ce projet.

...à l'espace Intervalle

Le bidonville de Zénith 2 a été expulsé le 8 septembre 2021. Cela a eu pour conséquence la disparition du bidonville, la fin du projet de sanitation avant qu'il n'ait véritablement pu commencer. Ce mois de septembre a vu 3 autres bidonvilles sur lesquels intervenait AREA expulsés. Leurs

habitant·e·s sont aujourd'hui soit hébergés en DHU, soit à la rue, soit ont recréé d'autres bidonvilles. Le projet de « maison commune » doit donc s'adapter à de nouvelles réalités.

Les problématiques rencontrées par les familles en matière sociale sont toujours présentes, voire exacerbées par les expulsions.

De plus, le contexte lié aux expulsions accroît le besoin d'un « sas », d'un lieu ressource où transiter et se rencontrer. Les familles expriment le besoin d'un espace interstitiel qui permet aux travailleurs et travailleuses sociales d'étayer les entrées sur les dispositifs de logement. Il s'agirait d'un nouvel espace de socialisation et d'interactions positives par le partage de connaissances et de compétences.

Avec le soutien des financeurs qui soutiennent le projet (France Relance, la mairie de Montpellier, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)) le projet est réorienté pour permettre à l'ensemble des personnes accompagnées par AREA, quelle que soit leur lieu de vie (bidonville, hébergement d'urgence, rue…) d'avoir accès à des actions collectives axées sur la scolarisation, l'accès aux loisirs et à la culture et le soutien à la parentalité.

Ces actions pourront avoir lieu dans les locaux d'AREA, sur des bidonvilles, ou dans les locaux de partenaires.

4. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL

L'accompagnement social d'AREA est un travail social « hors les murs » basé sur le principe de la libre adhésion. La non-sélection des personnes a priori permet de toucher le maximum de ménages concernés par l'habitat en bidonville. L'accompagnement socio-professionnel y est central puisque l'insertion économique détermine l'entrée et le maintien dans un logement, mais toutes les problématiques sociales sont abordées**.** C'est donc un travail en synergie sur l'accès aux droits, la santé, les difficultés éducatives éventuellement, l'accompagnement vers l'emploi et le logement.
Si notre travail s'inscrit dans la politique de « résorption des bidonvilles » portée par l'Etat, l'objectif de l'accompagnement social est de mettre les personnes en situation de faire un choix positif. La plupart du temps ce choix se traduit par la sortie du bidonville par l'accès et le maintien dans un logement.

Une table des principaux acronymes est présente à la fin de ce rapport.

@Christophe Fortin

L'équipe d'AREA se rend régulièrement sur les lieux de vie des personnes (sauf hébergement d'urgence). Les personnes se rendent également dans nos locaux, sur rendez-vous ou plus spontanément, et peuvent être accompagnées et orientées vers des partenaires.

Depuis début 2020, soit pour la seconde année, nous avons utilisé un logiciel de décompte du temps de travail par thématique. Nous avons tenté de dégager thématiques représentatives de notre travail social (hors médiation scolaire).

En particulier, sur cette année fortement impactée par les expulsions on remarque des modifications dans notre manière de travailler. Le temps consacré à l'aller-vers est presque divisé par deux entre 2020 et 2021, mais il est compensé par le temps passé sur le bidonville de Zénith 2 pour la sanitation. Cela s'explique d'abord par le fait qu'en 2020 les actions liées au COVID (distributions et sensibilisation) ont pris beaucoup de place. Mais aussi parce que certains bidonvilles n'existant plus (ou étant en cours de reconstitution) ce sont les personnes qui sont venues vers nous dans nos locaux. Les expulsions expliquent aussi l'augmentation du temps passé dans l'accès aux droits (documents détruits dans les expulsions et incendies qui ont dû être refaits).

Enfin, l'instruction des dossiers SIAO a pour conséquence une multiplication par deux du temps accordé à la thématique du logement.

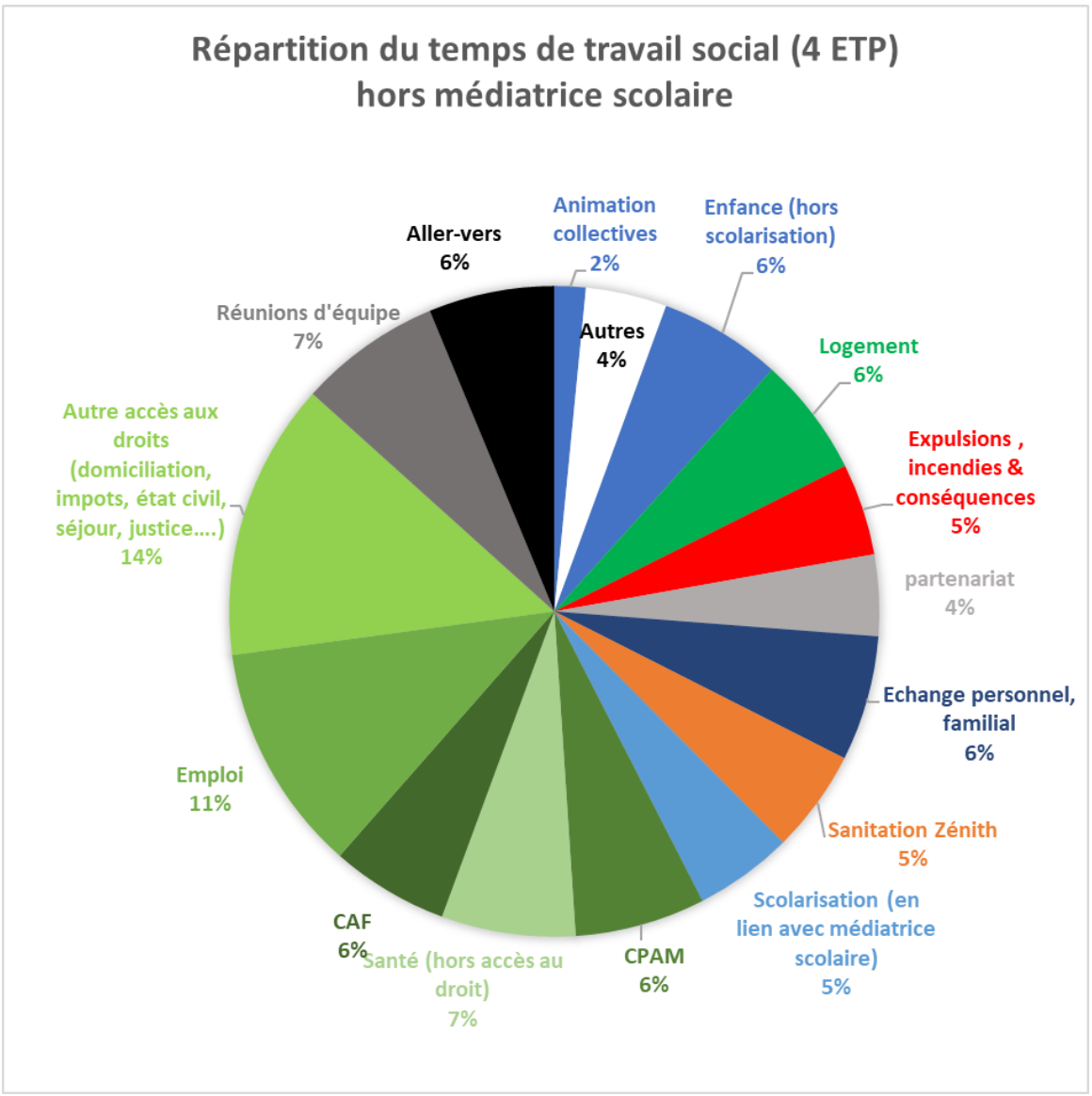

4.1 ACCOMPAGNEMENT SANTE

Au-delà des actions d'accompagnement individuels menés par les travailleuses sociales, AREA porte avec ses partenaires La Cimade et Médecins du Monde un programme de médiation sanitaire en squats et bidonville.

4.1.1 Un programme de médiation sanitaire inter-associatif

Début 2020, AREA, La Cimade et Médecins du Monde ont remporté un appel à projet de médiation sanitaire squats et bidonvilles de l'ARS Occitanie. Il s'agit de la deuxième année d'existence de ce programme, qui pour AREA fait suite à une médiation santé axée sur l'accompagnement individuel avec un poste ad hoc.

Le programme est animé par un coordinateur, dont le poste est porté par Médecins du Monde, en partenariat avec AREA et la Cimade. L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins, à la prévention et aux droits des personnes vivant en squats et bidonvilles dans l'agglomération Montpellier.

Le projet inter-associatif (Médecins du Monde, AREA, La Cimade) est orienté par trois axes dans une perspective pluriannuelle :

1. L'organisation d'actions de prévention, auprès des habitant-e-s des squats et des bidonvilles, en coordination avec les acteurs institutionnels de « l'aller-vers ».
2. Un travail en lien avec les associations référentes autour de l'amélioration des conditions de vie permettant une réduction des risques en santé.
3. Construction et animation d'un réseau de professionnels de santé libéraux afin de permettre un échange de bonnes pratiques facilitant la prise en charge des populations vivant en squats et en bidonvilles.

4.1.2 Actions relatives à la pandémie Covid 19

Pour la deuxième année consécutive, les équipes ont travaillé dans un contexte sanitaire marqué par la pandémie qui a conduit à prioriser la sensibilisation autour du covid-19.

@AREA

La médiation santé s'est focalisée initialement sur les gestes barrières et les signes d'alerte, puis sur l'utilité des tests lorsqu'ils ont été massivement disponibles, avant d'organiser deux opérations de dépistages collectifs du fait de fortes suspicions de covid-19, et un suivi des personnes positives ayant choisi de demeurer sur le lieu de vie. Ces opérations de dépistage ont été l'occasion d'organiser des entretiens individuels, notamment de sensibilisation à la vaccination lorsqu'elle a été disponible.

Le projet a aussi permis d'accompagner les équipes assurant le suivi social global des familles dans un travail de sensibilisation et d'information sur la vaccination COVID. Les expulsions massives de bidonvilles à partir de la fin du mois d'août ont cependant constitué un frein à ce travail (comme au reste des actions santé).

En parallèle, des distributions de masques (remis par l'Etat) et de gel hydroalcoolique (dons) ont été effectuées.

En ce qui concerne la vaccination, nous avons relevé une corrélation nette entre l'insertion des personnes et leur vaccination. Les personnes sensibilisées par leur médecin, dans le cadre d'un parcours de soin, ou obligées par leur employeur ont été les plus nombreuses à se faire vacciner. De fait, les discours des travailleurs et travailleuses sociales sur l'importance de se protéger et protéger ses proches n'ont eu que peu d'impact sur les personnes pour qui l'absence de vaccination n'entraine pas de contrainte dans le quotidien (accès aux lieux de loisirs de restauration…). Par ailleurs, la population vivant en bidonville, comme l'ensemble de la population française, est sensible aux infox et autres théories du complot sur la pandémie.

4.1.3 Premiers éléments de diagnostic et actions

L'action d'AREA depuis 2016 a permis un véritable impact sur la couverture santé. En 2021, au moins 75 % des personnes concernées ont une couverture santé ou sont en cours de renouvellement, tandis que 14 % n'en ont pas (les données sont manquantes pour 11 % des personnes).

La majorité (au moins 52 %) des personnes ont sollicité la couverture santé de droit commun : la complémentaire santé solidaire (C2S) qui a remplacé la CMU (Couverture Maladie Universelle). Ceci s'explique par l'insertion professionnelle (voir plus loin)

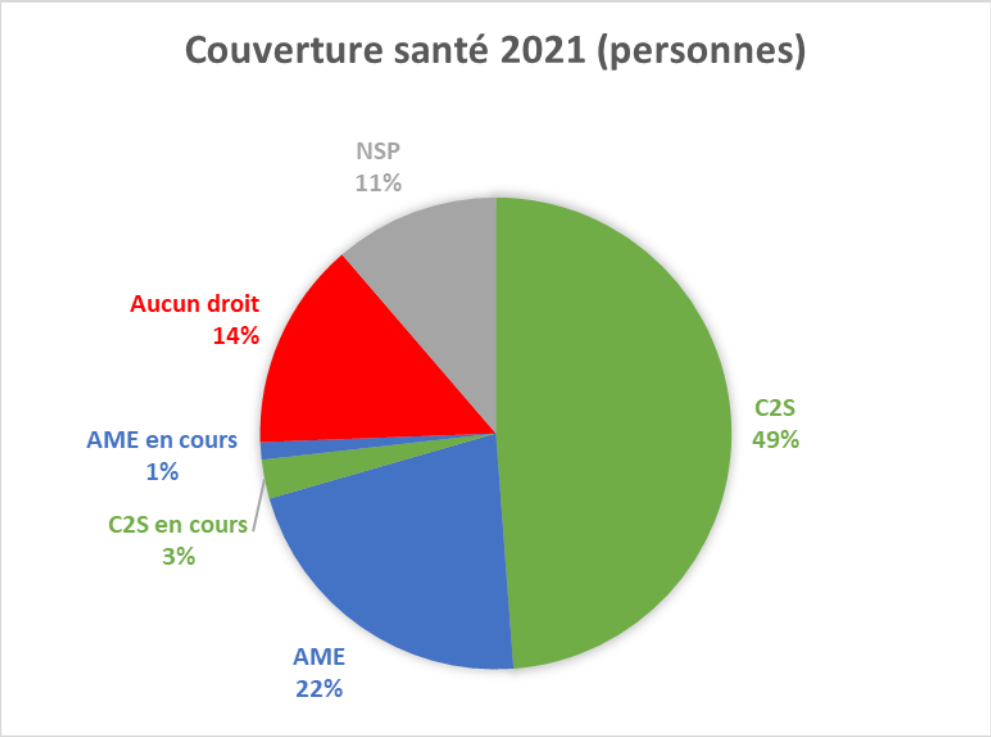

Lorsque la situation sanitaire l'a permis, l'équipe d'AREA a travaillé avec Médecins du Monde (grâce notamment à la passation de questionnaires) à la réalisation d'un diagnostic appronfondi. Le diagnostic réalisé auprès de 42 foyers vivants en squats et bidonvilles a mis en évidence que près de 70% des personnes sont suivies par un médecin traitant, ce qui correspond presque à la proportion de personnes ayant des droits AME (Aide Médicale d'Etat) ou C2S ouverts.

Ce même diagnostic ainsi que le travail continu de médiation en santé dans les squats et les bidonvilles met aussi en évidence qu'une dizaine de médecins généralistes prennent en charge l'écrasante majorité des personnes habitant en bidonvilles. Ceci amène à interroger les effets de sélection qui ont pu être à l'œuvre dans d'autres cabinets de médecine générale des mêmes secteurs géographiques.

En parallèle, **des ateliers de prévention bucco-dentaire**, ont été menés sur deux sites à destination des enfants et de leurs parents. Sur les bidonvilles nous rencontrons des jeunes enfants dont les dents sont très cariées. Ce problème s'explique par les conditions sociales et éducatives de ces

enfants. Comme dans un village, les enfants peuvent être laissés à l'attention collective du groupe, sans qu'une personne en particulier ne puisse veiller au grignotage de sucreries. De plus, les parents, culpabilisés par leurs conditions matérielles de vie, vont soutenir l'accès aux sucreries, peu onéreuses et qui permettent un plaisir à porter facilement.

Les ateliers ont permis de mettre l'accent sur la prévention des carries et de comprendre certains freins dans l'accès aux soins. Ainsi, les enfants en bas âge qui sont réticents aux soins dentaires peuvent amener le pédodontiste à utiliser un sirop sédatif dont l'administration n'est pas remboursée, y compris pour les personnes bénéficiant de la CSS. Le soutien financier de la CPAM (Caisse Primaire Assurance Maladie) a permis de commencer les orientations pour ces enfants en bas âge grâce à une enveloppe financière destinée aux soins dont bénéficient des personnes de moins de 25 ans non couverts.

AREA participe aussi au projet **de lutte contre la précarité menstruelle** porté par le Planning Familial 34 et le Secours populaire Français. A partir de novembre 2021, nous recevons régulièrement des colis de serviettes hygiéniques que nous distribuons aux femmes. Si les habitantes des bidonvilles ne nous sollicitaient que peu sur cette question, ces distributions donnent l'occasion d'engager des discussions sur les sujets relatifs à l'intimité.

4.2 L'insertion socio-professionnelle

Au 31/12/2021, 30 % des adultes accompagné·e·s par AREA sont en emploi (hors logement et hébergement adapté)

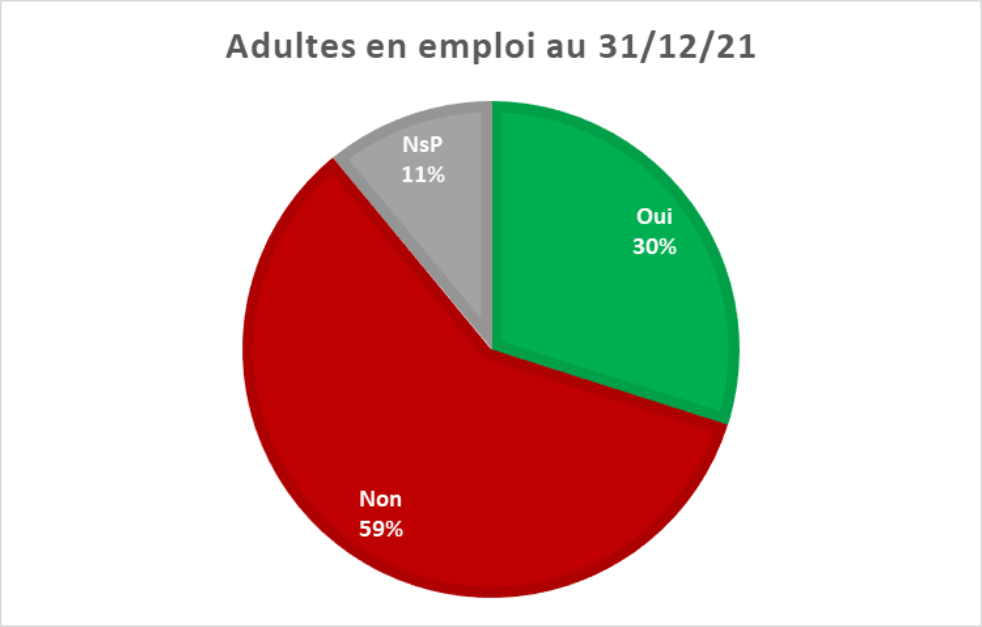

Malgré les crises (Covid, expulsions) et les entrées dans les dispositifs AHI (qui concernent exclusivement des personnes en emploi), le pourcentage d'adultes inséré.es dans l'emploi se maintien, voire augmente légèrement en 2021.

L'insertion professionnelle a augmenté cette année de 2 points seulement (passant de 28 à 30 % des adultes en emploi) , alors que ces dernières années elle augmentait de plus de 5 points. **Les expulsions de septembre ont négativement impacté l'insertion professionnelle**, plus encore que la crise sanitaire.

Du fait de la reconfiguration actuelle des sites, une présentation de l'emploi par lieu de vie n'est pas pertinente.

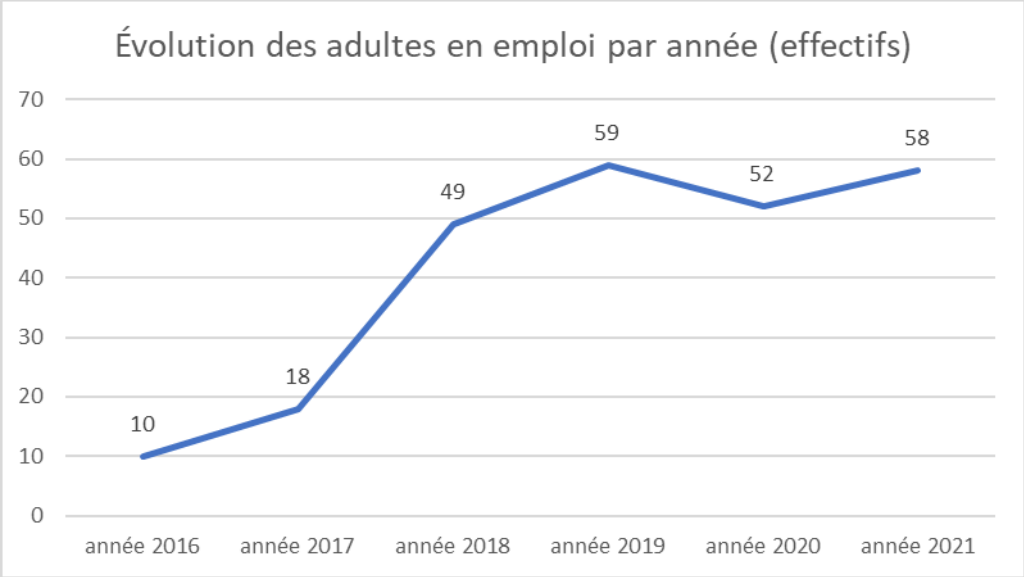

- **Emploi et genre**

Le pourcentage de femmes s'insérant professionnellement continue de progresser. Elles ne sont cependant que 22 % à travailler, contre 37 % des hommes. Cela s'explique par le fait que sur les bidonvilles comme dans le reste de la société française, les tâches domestiques reposent majoritairement sur les femmes.

Avant de parvenir à formuler une demande d'aide à l'emploi, la majeure partie des femmes doit ne plus avoir d'enfants en bas-âge et avoir réussi à établir une scolarisation assidue de ces derniers. L'emploi est alors l'aboutissement d'un projet préparé en amont et non la première demande, contrairement aux hommes. Elles accèdent d'autant plus rapidement au marché du travail que le compagnon ou le mari est absent et que reposent sur elles seules la vie économique de la famille.

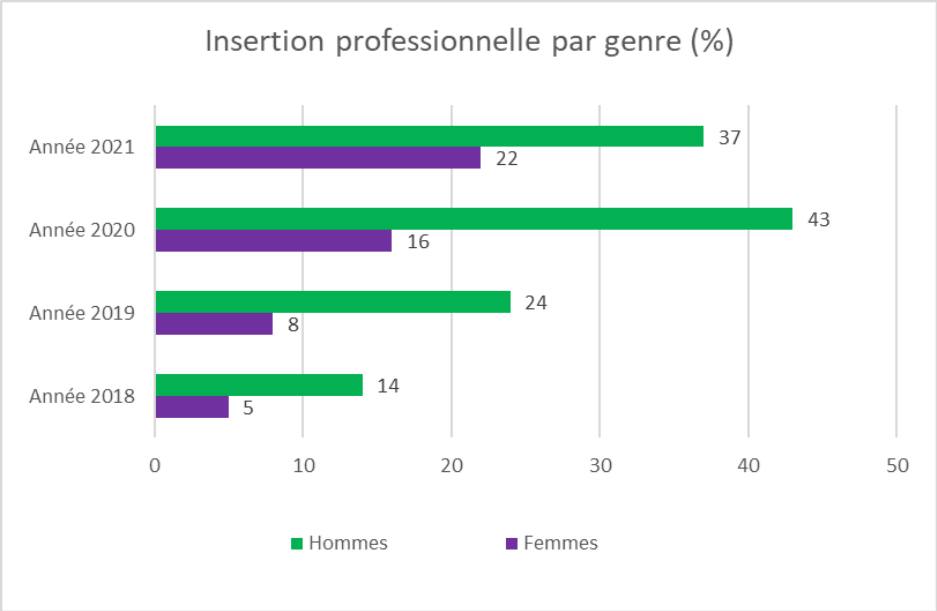

Exemples d'emploi : le secteur du BTP, le nettoyage et l'entretien, les espaces verts et l'hôtellerie. Très peu des habitant·es de ces bidonvilles sont employés à travers les IAE (Insertion par l'Activité Economique)

L'insertion professionnelle des femmes.

L'année 2021 est marquée par un fort taux de premier accès à l'emploi pour les femmes, notamment pour celles habitant le bidonville de zénith 2. La dynamique d'insertion professionnelle des femmes y était jusque-là très faible. Mais à partir de début 2021 certaines ont commencé à trouver des emplois dans le secteur du nettoyage, secteur resté en activité pendant les différentes périodes de confinement. Ce sont bien les personnes les plus précaires qui sont montées en première ligne durant la crise sanitaire.

Il a fallu qu'une première habitante du Zénith trouve un emploi pour qu'un phénomène de cooptation se mette en place. Lorsque l'une d'entre elles trouve un emploi, elle permet à d'autres de se présenter sur le même lieu de travail avec un CV et d'être ainsi embauchées à leur tour.

Pour nous, le projet de sanitation a déclenché des demandes d'accompagnement vers l'emploi. En effet, le projet a permis de se projeter en envisageant de meilleures conditions sanitaires et sociales de vie. De plus, le travail sur le groupe, où l'implication de chacun·e et du collectif était convoquée, a permis de se sentir considérée, active, entendues. La mise en place de ce projet a nécessité une présence plus fréquente sur site de l'équipe d'AREA favorisant ainsi le lien dans l'accompagnement. Nous ne pouvons que regretter que les expulsions aient cassé cette dynamique et imaginer l'impact formidable qu'aurait eu le projet s'il avait pu être mis en œuvre.

Pour Maria, juste avant l'expulsion, c'est le fait de quitter le bidonville et d'être hébergée avec ses 2 enfants par le 115 qui l'a menée vers l'emploi. Après de nombreuses années à vivre sur le bidonville, Maria ne supportait plus les conditions d'existence dégradées. Pourtant, l'hôtel a aussi amené un sentiment d'isolement. N'ayant plus le soutien facilitateur de garde des enfants qu'apportait le fonctionnement du bidonville (famille, voisin·e·s sur place), cette maman a demandé du soutien pour trouver une place en crèche pour son plus jeune enfant (le plus grand étant scolarisé), ce qui lui a permis de rechercher et de trouver un premier emploi.

- Des éco-recycleurs·euses fragilisés par la crise du Covid

L'année 2021 a été marquée par la fermeture quasi permanente du marché aux Puces de Montpellier. Si au cours de l'année, les marchés traditionnels ont pu de nouveau accueillir vendeurs et acheteurs, les puces sont restés fermées, cette différence de traitement illustrant les représentations qui y sont associées.

Pourtant, cette activité de subsistance est essentielle et ne concerne pas les seuls habitants des bidonvilles. L'impossibilité d'exercer cette activité a ainsi lourdement fragilisé les familles pratiquant l'éco-recyclage : diminution des revenus, précarité de l'activité, et exposition à la répression de la « vente à la sauvette ».

Marché aux puces informel

Le marché aux puces durant l'année 2021 n'a donc plus représenté un espace organisé de vente. Soumis à des restrictions et des critères d'accès déjà très limitatifs (obligation d'une voiture, présence invoquée nécessaire de la police municipale souvent indisponible…) il a eu droit à une différence de traitement au regard des autres marchés extrêmement préjudiciable pour les biffin·e·s. Néanmoins, ces derniers n'ont pas

renoncé à l'activité – déclarée URSSAF ou non – et sont présents en nombre chaque dimanche dans les interstices laissés libres, tout comme les clients.

Dans la plupart des situations, lorsque les personnes accèdent à l'emploi, après avoir stabilisé leur situation professionnelle, elles formulent une demande de logement.

4.3 Hébergement, mise à l'abri

AREA a pour objet la lutte contre l'exclusion et porte l'accompagnement social global des habitant·es des bidonvilles, qui comprend l'accompagnement vers le logement. Du fait du manque d'accompagnement social dans le logement, l'équipe d'AREA est souvent amenée à continuer son soutien dans le logement.

Notre association accompagne quasi-exclusivement vers les dispositifs d'hébergement et de logement adapté portés par l'Etat via le SIAO. L'objectif est l'entrée et le maintien dans un logement, même si le parcours peut être fait d'allers-retours.

4.3.1 Hébergement d'urgence et inconditionnalité de l'accueil

Le numéro vert national pour les « sans abri », le 115, permet d'accéder à une permanence d'accueil téléphonique, chargée de répondre aux situations d'urgence sociale. Le SIAO gère pour les services de l'Etat le numéro d'appel d'urgence 115. Il oriente vers les places d'hébergement d'urgence : la majorité de ces places sont en hôtel. Ce mode d'hébergement, en plus d'être onéreux (entre 20 et 25€ par personne et par nuit) est indigne.

La nouveauté cette année est le nombre de familles hébergées par le 115 : jusqu'à 139 personnes ont été prises en charge du fait des expulsions. Comme exposé plus haut, contrairement au système habituel, où l'accompagnement social global d'AREA peut aussi s'appuyer sur les visites des équipes du 115, cela n'a plus été le cas. Ainsi, nous avons été confrontés à de l'inadaptation, l'insalubrité, de certains hôtels, et à la malhonnêteté voire le racisme des hôteliers.

Au moment des expulsions, AREA a été amenée à prendre en charge le lien avec le SIAO pour les personnes qui se trouvaient sans solution d'hébergement, le SIAO/115 n'étant pas présent au Zénith2.

Au-delà d'une dynamique partenariale complexe, ce phénomène vient poser la question de la juste articulation des différents services pour assurer des orientations inconditionnelles dans les meilleures conditions possibles. Les dispositifs hôteliers se retrouvant rapidement saturés, le CHU des Violettes est mis en place, ainsi que l'accès à la commission dite « Celleneuve » pour ses

résidants. L'objectif étant de pouvoir garantir l'inconditionnalité de l'accès aux hébergements d'urgence (Cf Art L345.2 du CASF) mais également lors des orientations vers les AHI pour lesquels notre public peine à obtenir des places.

Ces mises à l'abri ont également contribué à construire le lien de confiance avec les habitant-e·s mis à rude épreuve, conditionnant parfois la prise en charge avec le consentement contraint des familles à des actions de soutien à la parentalité alors que cela n'était pas nécessaire. Par ailleurs nous observons également, de manière réduite mais existante, l'accès pour d'autres familles à ces actions de soutien à la parentalité justifiés et dont elles n'avaient pu bénéficier jusqu'à présent. Ces actions n'ont pu devenir possible que par la mise à l'abri de certains ménages. Mais ces mises à l'abri, urgentes et nombreuses, sont venues souligner la difficulté d'accueil inconditionnel. En effet, à la saturation déjà existante des dispositifs d'urgence sociale, se sont ajoutés, les expulsions des bidonvilles. Certaines personnes sans aucune proposition se sont donc réinstallées sur de nouveaux bidonvilles. Les freins furent les compositions parfois nombreuses des ménages, la difficulté d'accéder à des moyens de locomotions pour se rendre dans d'autres villes ou encore la présence d'animaux (chiens, poules…). Ici encore, la conséquence première de l'impossibilité de garantir l'inconditionnalité de l'accueil fût, outre le maintien de vie dans des conditions très précaires, la perte de lien de confiance entre les familles, les acteurs-rices associatifs et les services du Département et de l'Etat. Cette perte de lien a eu un effet non négligeable sur le travail social engagé par ces familles.

Portrait publié dans le Midi libre 13/10/2021

Montpellier : "Expulsée du bidonville du Mas Rouge, je travaille tout en vivant à la rue" raconte Rodica

Parcours hébergement et éclatement d'un foyer (* les prénoms ont été changé)

Rose* s'installe avec son frère Serge sur le bidonville du Zénith 2 en février 2021. Une amie et son conjoint les accueillent. Ils et elles sont 4 dans la caravane le temps que Rose et son frère trouvent une solution. Rose trouve du travail rapidement, et elle achète une caravane avec son frère. La fratrie souhaite sortir du bidonville en trouvant un logement et mettent en œuvre leur plan. Il et elle travaillent et effectuent une demande au SIAO insertion et au 115. Etant donné la configuration, deux personnes qui travaillent ou qui perçoivent du chômage sans grosses problématiques, une situation assez facile en somme, la travailleuse sociale d'AREA espère qu'une solution leur sera proposée rapidement.

Cependant, en septembre 2021 la fratrie se fait expulser du bidonville comme tou.te.s les autres habitant.e.s . A cet instant T, le ménage a évolué, Rose a un compagnon, Lamin. Le couple sera hébergé en hôtel durant 3 jours grâce au financement de la Fondation Abbé Pierre. À la suite des appels au 115 le couple et Serge prennent la décision à contre cœur de séparer les demandes de mise à l'abri pour qu'elles aient plus de chance d'aboutir. D'un côté, Rose et Lamin, de l'autre Serge. Cela ne fonctionne pas et 3 jours après l'expulsion, Serge retourne sur un bidonville où il n'a pas de caravane, sa sœur et son compagnon se retrouvent bel et bien à la rue, entre la gare et la cave d'un immeuble. Le couple est peu de temps après chassé.e.s de la cave, il ne reste plus que la rue. Rose s'accroche tant bien que mal au travail malgré tout - la fatigue, le stress, l'insécurité de ne pas avoir de toit et tout ce que je ne saurais retranscrire - car elle sait également que sans fiche de paie il lui sera encore plus difficile d'accéder à un logement. La demande SIAO insertion est modifiée pour y intégrer Lamin mais celle-ci est rejetée car il n'est pas en situation régulière.

En décembre 2021, Rose fini par avoir une proposition de mise à l'abri par Action Logement (1% patronal). Rose et Lamin sont hébergé.e.s à Saint Jean de Védas. C'est le soulagement et les remords pour Rose. Action Logement n'acceptait pas la prise en charge de Serge, c'est donc au pied du mur que Rose accepte quand même la proposition. Comme elle le dit *« On était 3 au départ et à chaque fois, un est laissé sur le trottoir ».*

En sus de l'hébergement d'urgence et de la mise à l'abri par le SIAO et l'Etat, le Conseil Départemental dispose de son propre système de mise à l'abri au titre de la protection de l'enfance. Dans l'Hérault un protocole avec l'Etat prévoit la prise en charge des mères isolées avec au moins un enfant de moins de 3 ans. **3 familles concernées en 2021**. Pourtant, d'autres situations nécessiteraient une prise en charge familiale d'un hébergement au titre de la protection de

l'enfance. **Nous rappelons que ce protocole ne concerne que la mise à l'abri et ne retire en aucun les prérogatives du Conseil Départemental en matière d'hébergement dans le cadre de la protection de l'enfance, même au-delà de l'âge de trois ans.**

4.3.2 La demande d'hébergement et de logement adapté auprès du SIAO.

La totalité des accès au logement (au sens générique) des habitant·es des bidonvilles relève du logement adapté ou de l'hébergement accompagné et donc d'une orientation via le SIAO.
Selon le dispositif un accompagnement social plus ou moins conséquent est prévu. Ce qui distingue l'hébergement du logement est le fait pour le ménage d'avoir un bail à son nom, et non à celui de l'association chargée de l'accompagnement.

La très grande majorité des personnes vivant en bidonville a besoin d'un accompagnement social une fois dans le logement. Si les personnes ont déjà toutes une expérience de l'habitat « en dur » dans leur pays d'origine, le parcours migratoire a, dans la plupart des situations, mis en exergue leurs difficultés sociales. Pour certaines familles, il s'agit de se mettre en confiance, valoriser les compétences acquises dans la gestion administrative. Pour d'autres, minoritaires, un accompagnement social polymorphe est nécessaire. L'évaluation de chaque situation familiale donne lieu à une demande adaptée.
Ce besoin d'accompagnement explique, qu'en matière de logement, l'équipe d'AREA ait essentiellement fait des démarches auprès du SIAO et de demandes en logement privé ou social directement. Hors situation exceptionnelle nécessitant un CHRS, toutes les familles accompagnées pour déposer une demande de logement auprès du SIAO ont des revenus.
Enfin, il faut noter une grande particularité dans l'exercice de ce droit à l'hébergement et au logement adapté via le SIAO. Contrairement par exemple au DALO (Droit au logement Opposable), ce droit s'exerce toujours par l'intermédiaire d'un tiers travailleur ou travailleuse sociale chargé·e de faire une évaluation de la situation sociale. Les familles ne sont pas non plus informées directement du sort de leur dossier : la réponse positive ou négative, comme les demandes d'informations complémentaires transitent par l'instructeur, comme un éventuel recours. Cela pose non seulement des questions juridiques, mais aussi ne facilite pas l'autonomie des familles.

La majorité des dispositifs AHI portés par le SIAO exigent des personnes l'ouverture des droits CAF (même si cette exigence dans les dispositifs CHRS est extra-légale). En ceci, l'évolution du nombre

de ménages qui ont des droits CAF ouverts est un bon indicateur des personnes qui pourraient accéder à des dispositifs hébergement et de logement adapté.

Fin 2021, **35 % des ménages concernés par l'habitat en bidonvilles (soit 39 ménages) ont des droits CAF ouverts.**

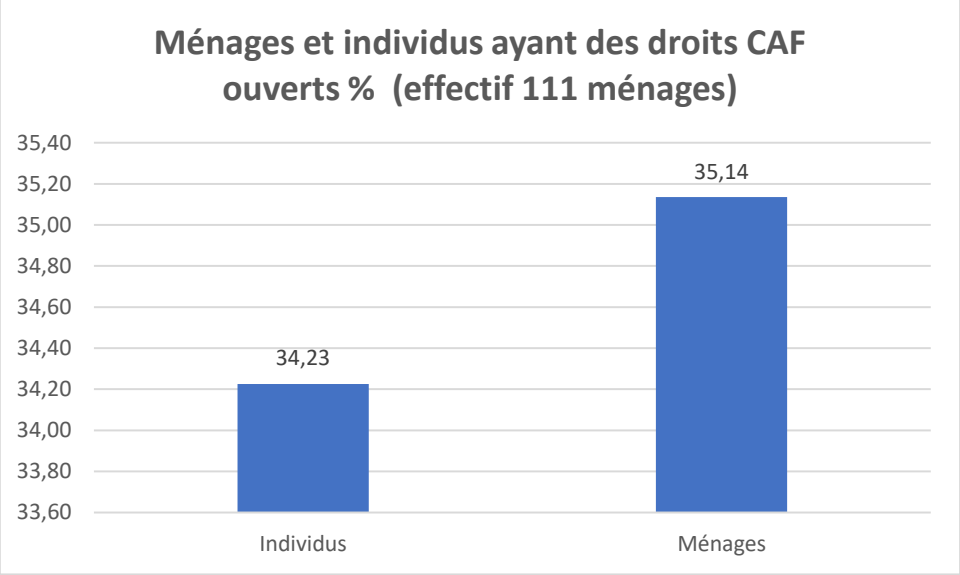

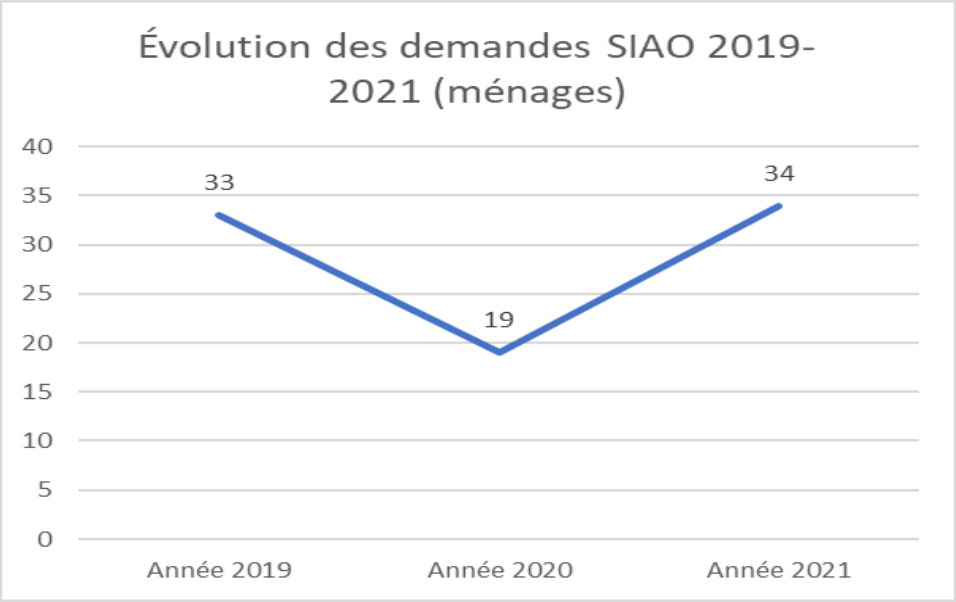

- **Conséquence de l'instruction des demandes de SIAO par AREA**

Depuis 2020 et à la demande de la DDETS, AREA est instructeur des dossiers SIAO, reprenant la main sur la plupart des dossiers jusqu'ici instruits au Conseil Départemental. Voici les premières conséquences :

- En 2021, on remarque que **pratiquement tous les ménages ayant des droits CAF ouverts ont une demande de SIAO en cours**. Cela s'explique par une meilleure instruction des dossiers, grâce à la connaissance des ménages mais aussi à la stabilité de l'équipe d'AREA qui évite que des dossiers disparaissent ou restent sans réponses aux questions du SIAO.

- AREA demande l'entrée en CHRS pour des familles qui en ont besoin et ce, quelque soit la situation au regard du séjour. L'association ne s'auto-censure pas malgré l'automaticité des réponses négatives liées au séjour, ce qui permet de relancer le dialogue institutionnel sur ces choix limitant l'inconditionnalité de l'accueil.

- Le fait que les assistantes sociales ne voient plus les familles pour un point régulier sur leur situation a distendu le lien de certaines familles avec le Conseil Départemental.

- Le temps de travail consacré au logement par l'équipe d'AREA a doublé, passant de 3 à 6 %.

4.3.3 Entrées en hébergement et logement adapté : des besoins mal pris en compte

Depuis le début de l'action en janvier 2016, 43 ménages, soit 148 personnes accompagnées par AREA ont accédé à un hébergement ou logement adapté.

Nous notons que selon la composition familiale, il faut en moyenne 2 ans pour que la demande d'hébergement ou de logement adapté aboutisse. **Néanmoins, pour des familles avec des grandes compositions familiales (plus de 4 enfants), la durée d'attente est indéterminée : nous accompagnons une famille avec 5 enfants depuis plus de 5 ans** !

Le départ du bidonville est un processus et nécessite le temps que les membres de la famille reconstruisent dans leur quartier les liens sociaux qu'ils et elles avaient sur le bidonville, ainsi que le réseau de solidarité (pour la garde d'enfants par exemple).

AREA n'est pas mandatée pour accompagner dans le logement les familles qui y sont orientées. Sur l'ensemble des dispositifs SIAO, des associations hébergement d'insertion (AHI) réunies dans le cadre du SIAO sont chargées de ce travail. Le travailleur et les travailleuses sociales d'AREA doivent faire le relai avec leurs collègues des AHI afin de « transférer » l'accompagnement. Chaque dispositif, voire chaque association, a un cahier des charges différent. Peut être proposé de l'accompagnement dans le logement, comme pour les appartements relais, à un accompagnement global de l'ensemble des personnes du ménage comme en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Sauf pour les dispositifs CHRS, ou logement d'abord qui proposent un accompagnement social global, dans la majorité des situations, nous continuons le suivi des familles.

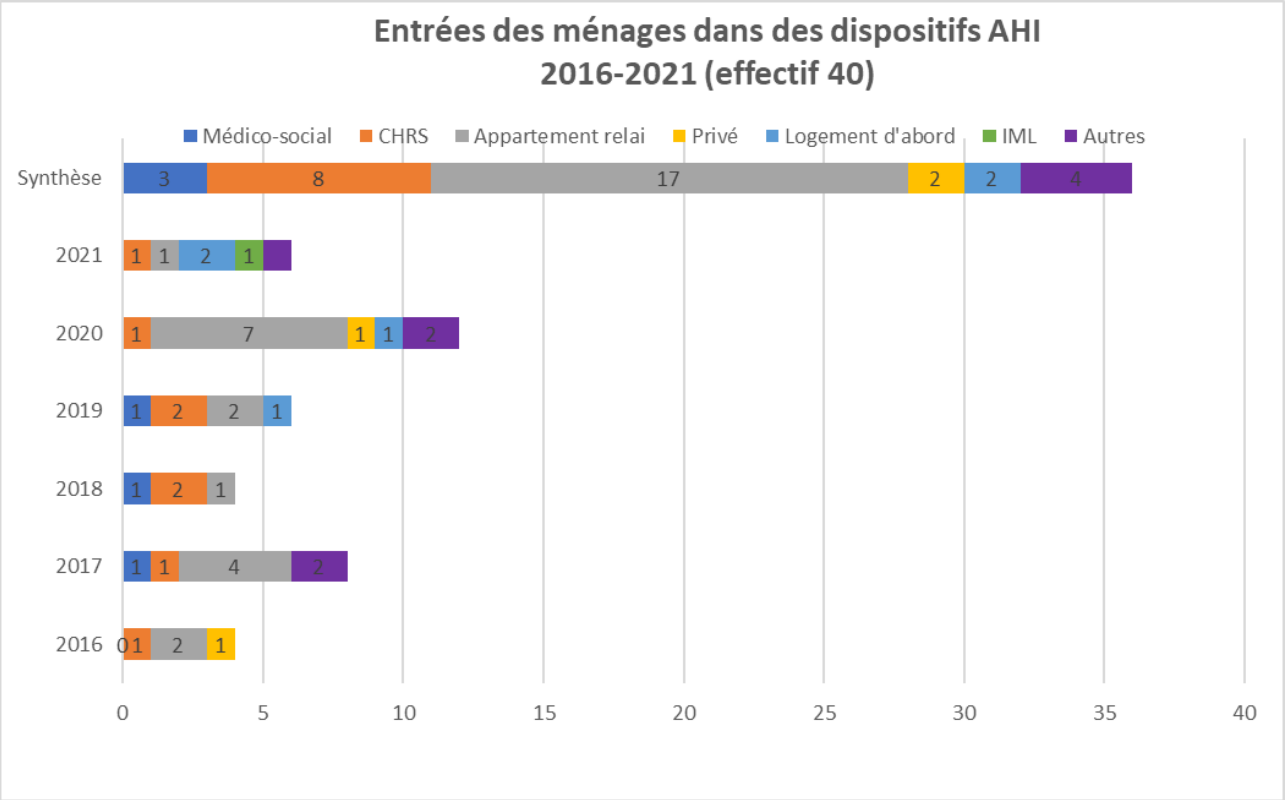

A Montpellier, le plus grand parc disponible correspond à celui des appartements relai : ce qui explique que la majorité des entrées soient dans ce dispositif, indépendamment de son adaptation à la majorité des familles. Les associations AHI, majoritairement, interviennent à minima sur ce qui permet l'instruction des dossiers HLM (Habitation à loyer modéré) (budget et paiement des loyers, déclarations d'impôts). C'est pourquoi les travailleurs sociaux d'AREA continuent d'accompagner ces familles, afin de permettre le plus possible l'accès et le maintien dans le logement. En effet, comme pour toutes les personnes qui n'ont pas de domicile pérenne, l'entrée dans un logement, souvent synonyme de « nouvelle vie» fait remonter des problématiques plus complexes, au-delà de l'habitat et la précarité. L'accompagnement est donc un enjeu important de maintien dans le logement.

En 2021, sur les 40 ménages accompagnés dans le logement depuis le début de l'action, 25 ménages étaient toujours accompagnés par l'équipe. En 2021, ils n'étaient plus que 11. Cela démontre que le niveau d'accompagnement baisse à mesure que le temps passe, et s'arrête peu à peu après deux années dans le logement. Ce temps d'accompagnement nécessaire entre en conflit avec celui proposé sur la majorité des dispositifs. En effet, sur les dispositifs AHI, la prise en charge est, en général, de 6 mois renouvelable 1 fois.

Pour une minorité de familles accompagnées par AREA, les difficultés sociales nécessitent un hébergement en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Ce dispositif s'adresse en principe à toute personne qui rencontre de « *graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion* » jusqu'à ce qu'elle puisse « a*ccéder ou recouvrer son autonomie personnelle et sociale »* (art L 345-1 CASF). Cependant l'accès à ce dispositif est limité et a nécessité une argumentation spécifique pour chacune des 7 familles qui ont pu en bénéficier. La DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) , fin 2020, a permis à des familles européennes non françaises d'en bénéficier, mais uniquement sous la condition de ressources « suffisantes ». Cette interprétation va à l'encontre du principe d'inconditionnalité des CHRS et est absurde puisque souvent les familles qui rencontrent le plus de difficultés sociales sont aussi celles qui ont le moins de ressources.

Ces réalités institutionnelles, l'inadéquation entre le besoin d'accompagnement et l'offre, ont pour conséquence une orientation par défaut, et une compensation par l'accompagnement de notre équipe qui devient une variable d'ajustement. Le problème reste entier pour les grandes compositions familiales pour lesquelles les places d'hébergement et de logement adaptés sont très rares. Nous accompagnons ainsi depuis 5 ans une famille de 7 personnes pour laquelle aucune solution n'a pu être proposée.

4.4 ENFANCE

4.4.1 Le programme de médiation scolaire

Une action de médiation scolaire spécifique à AREA est mise en place depuis octobre 2020 dans le cadre du programme d'accompagnement vers l'école de la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Habitat et au Logement). Les missions de la médiatrice scolaire s'articulent autour plusieurs axes d'action : la connaissance et la création de lien avec les enfants et leurs parents, la connaissance et la mise en réseau avec les établissements scolaires, un travail auprès des institutions concernées.

Malgré cela, après plusieurs mois pour pouvoir suivre à nouveau la scolarité des enfants, plusieurs projets ont été élaborés pour se mettre en place en 2022. Au-delà de ces actions, le suivi individuel des élèves se poursuit avec des entraves importantes liées aux expulsions, dispersions et éloignements des lieux de vie par rapport aux écoles et à la crise sanitaire.

A. Organisation de la médiation scolaire au sein d'AREA

Le repérage des enfants et jeunes qui vivent en bidonville est le fruit du travail de la médiation scolaire menée depuis plusieurs années par le médiateur scolaire du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés) et par les équipes de travailleuses et travailleurs sociaux. Depuis octobre 2020, la présence d'une médiatrice au sein de l'équipe d'accompagnement social a permis un relai centré sur la scolarisation.

Pour créer du lien avec les familles, plusieurs approches ont été mises en œuvre : la participation aux ateliers socio-pédagogiques (voir plus loin) pour pouvoir établir un premier lien, repérer les enfants et leurs parents à travers un temps collectif ludique auquel les familles sont habituées et en confiance ; la co-référence sur certaines situations ou le suivi individuel de certains élèves/jeunes en fonction de critères établis avec le CASNAV; la mise en place d'actions de loisirs destinées aux enfants et/ou aux familles : pendant les vacances d'été 2021, des sorties et activités ont été organisées ainsi qu'à la rentrée de septembre et ce, malgré les expulsions.

Au vu de la multiplicité des difficultés rencontrées, certains détours sont nécessaires pour (re)trouver le chemin de l'école**. Il est alors nécessaire pour la médiation scolaire d'être présente et dans l'initiative sur plusieurs champs éducatifs (écoles, périscolaires, loisirs, animations)** pour pouvoir faire lien et parfois, dynamiser et nourrir l'action éducative en gardant en ligne de mire la scolarité des enfants.

B. Etat des lieux et données chiffrées

- **Lieux d'intervention :**

L'année 2021 a été marquée par un contexte d'expulsions ayant impacté cinq de nos sites d'intervention.
Les expulsions qui ont eu lieu à la rentrée 2021 ont mis un réel coup d'arrêt à la scolarité des enfants et aux actions prévues dans le cadre de la médiation scolaire : **5 des 8 bidonvilles sur lesquels intervient AREA ont été expulsés : soit 90 % des enfants accompagnés** (80 % des personnes).

Durant toute l'année scolaire, les recompositions des bidonvilles ont entraîné une grande instabilité des sites et leur multiplication. La médiation scolaire intervient ainsi sur sept sites plus les hôtels et DHU spécifiques (Les violettes jusqu'en avril 2022).
Les conséquences sur la scolarisation des incendies et expulsions d'août et septembre 2021 ont été nombreuses :

- Événements traumatiques la semaine de la rentrée

- Destruction de nombreux biens et effets personnels des enfants qui n'ont pu être emportés. Des enfants ont quitté le bidonville avec uniquement leur cartable sur le dos.
- Éloignement des lieux de vie qui ont entraîné de grandes difficultés dans la scolarisation. Dans certains lieux - l'hôtel des Chataîgniers de Vendargues par exemple - des bénévoles ont assuré quotidiennement le transport des enfants vers les établissements.
- Démobilisation des familles et perte de confiance. Les expulsions et la précarité des hébergements ont freiné les dynamiques d'insertion étroitement liées à la scolarisation.

La dispersion des lieux de vie, leur précarisation, l'éloignement des écoles et la pandémie ont complexifié la mission de la médiation scolaire.

COVID, expulsions et déscolarisation

Ian vivait sur le bidonville du Mas Rouge, il a quatre enfants dont deux, Arnaud et Roxane sont scolarisés en CP et en CE2. Roxane a été scolarisée en maternelle et l'école vante son niveau scolaire. Néanmoins dès la mise en place des protocoles de COVID et notamment le masque pour les enfants à l'école, Ian décide de retirer les enfants de l'école. Un changement d'école est effectué en fin d'année pour rapprocher les enfants du bidonville. Alors qu'un travail autour de la rescolarisation des enfants était engagé, survient alors le 31 août l'expulsion du bidonville. La famille est allée dans un nouveau bidonville à Lattes, s'éloignant encore plus. Le suivi auprès des enfants sur le sujet de la scolarité se tend de plus en plus, la famille se referme et refuse de faire toute démarche. Elle est également en insécurité totale par rapport à une expulsion. Celle-ci se produit en février 2022, la famille se retrouve alors sur un nouveau bidonville dans le secteur Millénaire. Au total, entre le COVID et les expulsions les enfants sont déscolarisés depuis deux ans.

Néanmoins, en lien étroit avec l'équipe de travailleuses et travailleurs sociaux, la médiatrice se rend trois fois par semaine sur les terrains et lieux de vie, assure des rendez-vous dans les bureaux de l'association seule ou avec le ou la travailleuse sociale référente, accompagne les familles dans les démarches d'inscription, d'orientations, de transport, de cantine, d'activité péri-scolaires des enfants. Elle participe à certaines équipes éducatives et rendez-vous dans les établissements. Les modalités de l'intervention sont fondées sur celles de l'association : l'aller-vers.

- **Données chiffrées :**

Nombre d'enfants en âge scolaire : 143

Nombre d'enfants ayant bénéficié de la médiation scolaire : 138

Répartition des enfants	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée
	17	35	29	1

143 enfants ont été repérés au sein de l'association AREA sur l'année 2021-2022. Parmi eux, 138 ont pu bénéficier d'une action liée à la médiation scolaire. 15 n'ont pas été suivis ou en lien régulier avec la médiatrice scolaire, soit des enfants qui vivent dans des dispositifs vers le logement, 10 en logement et 5 dont les parents sont moins en lien avec l'association.

- **Nombre d'enfants admis en classe supérieure :**

Cette information n'est pas encore disponible. Néanmoins ce critère est à utiliser avec précaution car il peut produire des contresens.

a) Les maintiens **en primaire** sont extrêmement rares, le passage en classe supérieure étant pratiquement systématique malgré des compétences non acquises. Cela est induit par deux difficultés :
   - Le manque d'assiduité de nombreux enfants qui ne sont pas évalués
   - Le faible nombre d'évaluations précoces et de sollicitation des familles par l'école.

Ces passages systématiques entraînent une accumulation de retards scolaires difficilement comblés par la suite. D'autant plus que la limitation des UPE2A a deux années sans dispositifs alternatifs renforce les inégalités d'apprentissage.

b) **Dans le secondaire** : les orientations en sixième ordinaire d'enfants en grande difficulté, ni lecteurs ni scripteurs, entraîne une scolarisation source de souffrance. La mise en échec de l'enfant conduit bien souvent à son décrochage.

c) Des orientations au collège qui auraient pu être envisagées différemment par la discussion avec les parents

L'orientation de Dorice

Dorice est en CM2, elle vit désormais en appartement avec ses parents et son petit frère. Elle suit une scolarité présentée comme « assidue ». En milieu d'année scolaire, nous apprenons que l'école envisage une orientation de Dorice en 6ème SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). L'équipe d'AREA prend contact avec les parents et Dorice pour discuter de cette orientation, et de sa compréhension. C'est alors que l'équipe d'AREA réalise que la scolarité de Dorice n'est pas si régulière, alors que parents comme enseignant considèrent Dorice comme assidue. Effectivement, sa mère étant enceinte et ne souhaitant pas laisser les enfants manger à la cantine, elle vient chercher Dorice et son frère tous les midis. De ce fait, sa maman étant trop fatiguée pour les raccompagner ensuite, Dorice se rend rarement en classe les après-midis. Elle rate donc un bon nombre d'enseignements et cumule un retard scolaire. Prenant conscience de cette situation, la famille formule une demande d'orientation différente : Dorice souhaite rattraper son retard acceptable et changer d'école pour être dans l'école juste en bas de chez elle. Ainsi, elle pourrait être autonome dans ses allers-retours le midi et être présente les journées entières. L'objectif est de combler le retard scolaire pour ensuite pouvoir être orientée en 6ème générale. Cependant, lorsque nous avons ces discussions, la demande en 6ème SEGPA a déjà été validée et l'école ne souhaite pas revenir sur son orientation, refusant la proposition de la famille et Dorice est orientée au collège en SEGPA.

Le nombre de maintien en primaire pourrait en revanche apporter des informations sur les dispositifs de soutien spécifiques mis en place par les établissements.

- **Nombre d'enfants en situation d'absentéisme important ou en décrochage scolaire :**

La quantification précise est encore difficile, notamment au niveau du primaire. AREA et l'Education Nationale réfléchissent à la mise en place d'un protocole permettant une information très régulière des absences, de façon précoce pour permettre l'intervention. L'objectif est à J+15 de la rentrée un point sur l'ensemble des enfants et l'application de la circulaire sur l'absentéisme dès les premières journées d'absence non justifiées.

La seconde difficulté réside dans la mise en place d'une définition commune et homogène de l'absentéisme. De nombreux enfants présents à 50 ou 60% sont considérés par des établissements comme assidus. Certain·es collégien·nes cumulent plus de 200 demi-journées d'absence sans conséquence.

Nous souhaiterions revenir à l'application de la circulaire du 24 décembre 2014 et qui offre des outils

de réflexion pour mettre en œuvre des protocoles écoles, médiation et parents. Cette homogénéisation est un préalable nécessaire au travail partenarial auprès des familles.

C. Vers l'école : sensibilisation des familles et conditions matérielles d'accès

- **La sensibilisation des familles**

Travailler auprès des familles nécessite de comprendre les freins à la scolarisation qui les éloignent d'une implication dans l'école. Les familles sont dans un parcours migratoire non encore achevé du fait de l'impossibilité de se projeter durablement en France. Bien que présents depuis de nombreuses années, les habitant·es des bidonvilles sont chacun·e à une étape particulière de leur parcours en France. De nombreuses familles se positionnent encore dans un retour proche dans le pays d'origine : les conditions de vie, le sentiment d'illégitimité, l'intériorisation du stigmate sont autant de conditions ne favorisant pas la projection dans la durée d'une vie en France. L'insertion professionnelle, la recherche d'un habitat stable sont en revanche des facteurs de stabilisation de la famille en France et par ricochet de la scolarisation des enfants. Pourquoi scolariser dans un pays que l'on va quitter dans un mois, deux mois ou trois mois depuis dix ans ? La médiatrice scolaire, lien étroit avec le ou la travailleuse sociale référente va être ainsi amené à travailler auprès des familles au fur et à mesure qu'évoluent les processus d'insertion socio-économique. Bien évidemment le rappel de la règle, de l'obligation de scolarité sous-tend ces interventions. Mais pour y parvenir, un lien étroit avec l'école doit être établi de façon à fluidifier les rencontres écoles/parents et le retour des enfants à l'école.

Le processus de scolarisation des enfants induit la mise en place de stratégies de la part des parents qui doivent gérer l'intrusion de l'institution dans la sphère privée. Cette interpénétration école/famille place souvent l'enfant dans un conflit de loyauté entre les normes et conditions de vie du bidonville et la norme scolaire. La médiation peut intervenir à ce niveau en associant les parents à la production scolaire des enfants à travers notamment l'atelier de soutien scolaire ou en mobilisant les compétences de l'enfant et de la famille afin de les rendre transférables à l'école. Ce travail là encore, nécessite une étroite collaboration avec les enseignant·es de façon à rendre possible cet aller vers des parents à l'école, mais également avec les assistantes sociales du Conseil Départemental.

- **Les conditions d'accès matérielles à l'école**

Les conditions matérielles ont notamment été travaillées dans un groupe coordonné par la mairie

« accès aux droits des familles ». Les inscriptions scolaires se font sans difficulté particulière**. La mairie y a notamment La cantine scolaire** est accessible à un prix réduit (0, 50 €) pour les personnes vivant des minima sociaux ou n'ayant aucun droit ouvert. Le coût n'est donc pas un frein une fois que les familles ont accepté l'importance de l'école. D'autres enjeux sont liés à la cantine : grande sœur ou grand frère devant récupérer le petit frère ou la petite sœur qui ne mange pas à la cantine, et le gardant pour le reste de la journée, scolarisation partielle…

Les transports : à condition de faire la carte, le réseau de transport urbain montpelliérain est gratuit pour les moins de 18 ans. La difficulté réside dans la mobilisation des parents pour faire ladite carte mais aussi et surtout dans l'éloignement des établissements scolaires après les expulsions. Pour le primaire, de nombreux hôtels éloignés fragilisent l'assiduité, le changement d'école n'étant que rarement profitables à des enfants ayant rencontré des difficultés à s'y adapter.

De plus certains des collèges où sont orientés des élèves nécessitent plus d'une heure de transport, ce qui rend illusoire une scolarisation assidue d'enfants déjà en difficulté.

Un nombre restreint d'enfants ne possèdent pas les documents d'état-civil nécessaire pour obtenir la gratuité des transports.

D. Travail partenarial avec les établissements scolaires

Un des enjeux du poste de médiation scolaire est de (re)tisser le lien entre familles et écoles. Pour cela, il a fallu faire connaitre la mission de médiation scolaire auprès des 3 écoles primaires et des 3 principaux collèges où sont scolarisés les enfants accompagnés.

Pour les écoles élémentaires, la médiatrice scolaire a rencontré à trois reprises chaque directrice d'école pour faire des bilans, elle a participé à un conseil des maîtres pour expliquer son poste et les difficultés rencontrées par les enfants et leurs familles. En parallèle, des liens beaucoup plus réguliers et des rendez-vous parents-professeurs ont pu être organisés tout au long de l'année. Une enseignante s'est déplacée sur un bidonville en fin d'année scolaire pour présenter aux parents les travaux menés en classe. Plusieurs questions récurrentes sont abordées dans ces entretiens : l'accueil dans l'école, la question de la fréquentation régulière de l'école, les moyens de communication avec les familles pour signaler les absences, les orientations…

Ce travail avec les écoles sur cette première année nous a permis d'envisager plusieurs projets avec les établissements pour l'année scolaire 2021-2022 mais leur mise en œuvre concrète a été mise à mal par les expulsions qui se sont déroulées la semaine de la rentrée scolaire de septembre.

C. Travail partenarial avec les institutions

AREA travaille en partenariat autour des questions de scolarité : principalement avec le CASNAV pour l'éducation nationale, la mairie, le conseil départemental, la CAF, et les associations comme la Cimade, et l'équipe mobile de soutien aux familles (EMSF) depuis cette année …

En début d'année scolaire nous avons mis en place **des commissions de travail** permettant de se réunir régulièrement en abordant en profondeur l'ensemble des sujets :

1. L'accompagnement des élèves,
2. Les relations familles - école
3. Les questions matérielles et l'accompagnement des parents.

Ces commissions sont pilotées par un membre du CASNAV et un membre d'association porteuse de médiation scolaire (IPEICC et AREA). Elles se sont réunies entre décembre et février deux fois et donneront lieu à une plénière en 2022. Ces commissions ont pour avantage d'approfondir des sujets mais elles sont trop chronophages pour les participant·e·s. Un autre format reste à trouver avec notamment la participation d'autres acteurs et actrices qui manquent cruellement à ces espaces : les enseignant.es, les missions de lutte contre le décrochage scolaire, les établissements scolaires …

AREA a pu travailler également avec d'autres partenaires cette année comme la FCPE (Fédération des conseils de Parents d'Elèves) du collège Joffre et le collège Jean-Baptiste de la Salle dans lequel deux élèves ont fait une collecte de fournitures scolaires pour les enfants qui vivent en bidonvilles à Montpellier. AREA a animé deux temps avec les élèves pour échanger sur le sujet.

D. Des difficultés persistantes

Plusieurs défis sont encore très prégnants sur cette question de la scolarité : comment prendre en compte les élèves en très grand retard et faire en sorte qu'ils et elles trouvent une place à l'école et surtout, au collège ? Comment travailler à la régularité de la scolarité que ce soit avec les écoles et les parents ? Comment l'école prend-elle en compte les difficultés sociales des enfants sans

fabriquer du retard voire du handicap scolaire ?

Les établissements sont pleins, les classes également, les dispositifs saturés… Les élèves que nous accompagnons subissent de plein fouet cette situation.

A cela s'est ajoutée cette année l'expulsion des lieux de vie des enfants, leur éparpillement géographique avec une incertitude quant à la temporalité de leur hébergement : changer d'école ? Rester à l'école connue avec des transports difficiles à prendre ?

Par exemple, 11 enfants hébergés à Vendargues et scolarisés à l'école Michel de l'Hospital et au collège se sont retrouvés pendant 6 à 8 mois à plus d'une heure de leur école. Partant de scolarités fragiles, c'est grâce au soutien de bénévoles qui étaient déjà présentes sur les bidonvilles que le transport scolaire a pu être assuré. Malgré la recherche de solutions de transport par la mairie de Montpellier qui organise régulièrement des réunions à ce sujet, le problème reste entier sans une mise à disposition de moyens à la hauteur.

E. Les actions collectives en cours et à venir

- **Le projet Kamishibai en école primaire**

Les enseignant.e.s des dispositifs UPE2A primaire/collège, sont de fort·e·s référent·e·s pour les élèves, les familles et la médiatrice scolaire. Pour renforcer ce lien, nous avons mis en place une action autour d'un outil utilisé par AREA – le Kamishibaï – un petit théâtre en bois permettant de raconter des histoires.

L'équipe d'AREA a proposé à deux enseignantes UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) de venir en classe raconter une histoire aux élèves de leurs classes. En plusieurs séquences travaillées entre l'enseignant.e.s et AREA, les élèves s'approprient une autre histoire, ils et elles apprennent à la raconter en la théâtralisant.

L'objectif final est que les élèves puissent raconter l'histoire à des enfants en classe maternelle de

leur école et dans un second temps à leurs parents à l'école. Ils et elles sont ainsi valorisé.e·s et mis·e·s en situation de transmission face à d'autres enfants et à leurs parents. Sont mobilisés les savoirs scolaires (la compréhension d'une histoire, travailler le vocabulaire, fabriquer un texte et l'apprendre, jouer) ainsi que le lien d'AREA avec les élèves dans l'objectif secondaire de travailler sur la régularité à l'école.

Le projet a commencé en décembre à l'école Cheng Du et devait également être mis en place à l'école Michel de l'Hospital mais la crise sanitaire risque d'empêcher son déroulement dans la 2ème école.

- **Le projet de soutien scolaire**

Initialement prévue pour prendre place dans une école et sur le bidonville du Zénith dans le cadre de la maison commune, les expulsions ont une fois de plus déjoué nos plans. En fin d'année scolaire 2021, l'équipe d'AREA a travaillé à un projet de « soutien scolaire » pour une partie des enfants accompagnés. Cette action est née des besoins observés chez des enfants d'avoir des espaces d'apprentissage à côté de l'école qui puissent appuyer leurs savoirs ou bien – pour celles et ceux pour lesquels l'école est plus difficile, de prendre du plaisir à apprendre. Deux membres de l'équipe dédient leur mercredi à ce temps et utilisent des outils d'éducation populaire et s'inspirent des pédagogies Freinet en s'appuyant sur la coopération entre élèves et en imaginant des outils comme un journal comme espace de production d'écrits, de dessins ou autres avec les enfants et de transmission avec les écoles et les parents.

- **Le projet des collégien.ne.s aux Aiguerelles**

En fin d'année scolaire 2021, plusieurs élèves accompagnés se sont retrouvés orientés en classe ordinaire au collège par défaut. En très grand retard scolaire, refusés des dispositifs UPE2A-NSA (car ayant bénéficié du dispositif sur deux années), ces élèves sont dans une situation intenable (non lecteur·trices et non scripteurs, ils et elles sont complètement perdu·e·s et leurs enseignant·e·s démuni·e·s. Face aux situations d'élèves dans cette situation qui s'accroissent, un dispositif Lecture + a été mis en place dans deux établissements à Montpellier dont le collège des Aiguerelles où sont scolarisés plusieurs élèves accompagnés par AREA. A l'automne, face à l'absentéisme des élèves, AREA a travaillé sur une proposition d'un atelier hebdomadaire au collège dans l'objectif d'ouvrir un espace dans le collège sur du temps scolaire, animé par la médiatrice scolaire et un travailleur social avec pour pari de faire « revenir » les élèves au collège et qu'ils puissent y prendre du plaisir. Cette action se mettra en place en 2022.

COVID et déscolarisation

Ian vivait sur le bidonville du Mas Rouge, il a quatre enfants dont deux, Arnaud et Roxane sont scolarisés en CP et en CE2. Roxane a été scolarisée en maternelle et l'école vante son niveau scolaire. Néanmoins dès la mise en place des protocoles de COVID et notamment le masque pour les enfants à l'école, Ian décide de retirer les enfants de l'école. Un changement d'école est effectué en fin d'année pour rapprocher les enfants du bidonville. Alors qu'un travail autour de la rescolarisation des enfants était engagé, survient alors le 31 août l'expulsion du bidonville. La famille atterri sur un nouveau bidonville à Lattes, s'éloignant encore plus. Le suivi auprès des enfants sur le sujet de la scolarité se tend de plus en plus, la famille se referme et refuse de faire toute démarche. Elle est également en insécurité totale par rapport à une expulsion. Celle-ci se produit en février 2022, la famille se retrouve alors sur un nouveau bidonville dans le secteur Millénaire. Au total, entre le COVID et les expulsions les enfants sont déscolarisés depuis deux ans.

L'orientation de Dorice

Dorice est en CM2, elle vit désormais en appartement avec ses parents et son petit frère. Elle suit une scolarité présentée comme « assidue ». En milieu d'année scolaire, nous apprenons que l'école envisage une orientation de Dorice en 6ème SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). L'équipe d'AREA prend contact avec les parents et Dorice pour discuter de cette orientation, et de sa compréhension. C'est alors que l'équipe d'AREA réalise que la scolarité de Dorice n'est pas si régulière, alors que parents comme enseignant considèrent Dorice comme assidue. Effectivement, sa mère étant enceinte et ne souhaitant pas laisser les enfants manger à la cantine, elle vient chercher Dorice et son frère tous les midis. De ce fait, sa maman étant trop fatiguée pour les raccompagner ensuite, Dorice se rend rarement en classe les après-midis. Elle rate donc un bon nombre d'enseignements et cumule un retard scolaire. Prenant conscience de cette situation, la famille formule une demande d'orientation différente : Dorice souhaite rattraper son retard acceptable et changer d'école pour être dans l'école juste en bas de chez elle. Ainsi, elle pourrait être autonome dans ses allers-retours le midi et être présente les journées entières. L'objectif est de combler le retard scolaire pour ensuite pouvoir être orientée en 6ème générale. Cependant, lorsque nous avons ces discussions, la demande en 6ème SEGPA a déjà été validée et l'école ne souhaite pas revenir sur son orientation, refusant la proposition de la famille et Dorice est orientée au collège en SEGPA.

4.4.2 Protection de l'enfance : les difficultés dans le travail avec le Conseil Départemental

Une minorité de familles que nous accompagnons rencontrent de grandes difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ces familles et leurs enfants relèvent de l'aide sociale à l'enfance, (ASE) service du Conseil Départemental qui met en place des actions de prévention, assure le repérage et le traitement des situations de danger et de risque de danger dans le cadre de la protection l'enfance, compétence des Départements.

Il s'agit pour l'équipe d'AREA de proposer et d'accompagner les familles à exposer leur situation de vie, afin d'ouvrir le dialogue et de sécuriser leur parcours vers l'insertion. La mise en lien avec les services du Département est fondamentale : elle permet une aide précieuse dans le projet de la personne, mais aussi un regard, une prévention et un soutien en matière éducative et de protection maternelle et infantile si nécessaire. Cependant, depuis le début de notre intervention nous alertons sur nos difficultés à travailler avec le Conseil Départemental de l'Hérault et à obtenir un travail du département auprès de ces familles.

Dans la continuité de 2020, 2021 est marquée par une plus importante prise en charge d'AREA des questions liées à la protection de l'enfance. Les raisons sont multiples et se croisent.

En 2021, l'équipe a également mis en place un protocole pour encadrer notre action dans les cas d'unions de jeunes mineur.e.s.

Aussi, le projet de sanitation du Zénith 2 nous a amené à être plus présent.e.s sur le terrain et à repérer des situations préoccupantes. Notre travail auprès des jeunes a notamment évolué grâce au projet de sanitation et à la suite des expulsions qui ont eu lieu en septembre 2021. En détruisant les bidonvilles, ces expulsions ont révélé de nouvelles situations d'enfance en danger. Pour certaines familles dysfonctionnelles, le collectif sur le bidonville pouvait répondre à certaines problématiques ou les masquer, par exemple en permettant la prise en charge d'un·e mineur·e en l'absence de ses parents.

Les prises en charge par le 115 ont à la fois mis à jour les dysfonctionnements, mis à plat les responsabilités de chacun.e et compliqué la mise en place de solutions au sein de la famille.

Sans leur lieu de vie et dispatchés dans différentes structures d'urgence, des jeunes âgés de 13 à 19 ans, surtout des garçons, se sont retrouvés à traîner en ville et sont alors venus nous solliciter aux locaux d'AREA. Notre temps passé avec eux a alors fortement augmenté et nous avons pensé à des actions en leur direction. Ainsi, nous avons orientés certains de ces jeunes vers l'APS 34 (association de prévention spécialisée) avec qui le partenariat s'est renforcé.

L'année 2021 a été marquée par l'intervention (EMSF) de l'Equipe Mobile de Soutien aux Familles portée par l'association l'Abri Languedocien. Ce dispositif (Marau mixtes) a pour objectif de

« *prévenir, repérer et mettre fin aux situations attentatoires aux droits de l'enfant* ». Cependant, malgré nos fortes attentes, nous nous sommes rapidement heurtés à une inadéquation d'articulations de nos pratiques et nos actions. En effet, les besoins de soutien attendus de l'action de l'EMSF repose sur de l'évaluation de situations complexes qui permettraient au CD de s'en saisir, ainsi qu'un accompagnement sur un moyen terme de familles encombrées par de multiples problématiques qui les décentrent des problématiques liées à l'enfance. Nous espérions un accès aux dispositifs de soutien et d'aide sociale à l'enfance du CD. Or, nous constatons que l'intervention de la maraude mixte, en rajoutant un partenaire tiers à encore plus maintenu à distance le CD des familles. Nous constatons depuis plusieurs années le peu d'implication du Conseil départemental qui ne se saisissait pas de l'accompagnement effectué par AREA pour réaliser une évaluation sociale approfondie. Cela est d'autant plus difficile à comprendre que la majorité des ménages sont connus par l'institution (aides financières, demandes de SIAO, PMI (Protection Maternelle et Infantile)…). Ce lien avec l'assistante sociale de secteur devrait aussi être l'occasion de parler de difficultés intra-familiales. Lorsqu'il s'agit de répondre à une situation directement en lien avec la précarité économique, illustrée par la vie sur le bidonville, des demandes de soutien financier sont instruites ainsi que des orientations vers des associations caritatives. Mais lorsque la situation relève de difficultés intra-familiale, la réponse est … là aussi matérielle. Néanmoins, fin 2021, suite à des informations préoccupantes et signalements, 2 familles vivant à l'hôtel ont bénéficié d'une mesure de soutien éducatif mais ces actions n'ont pas eu lieu en bidonville.

Gwen et David sont les parents de quatre enfants, Dimitri 20 ans, père d'une fillette de 5 ans, Annabel 18 ans, mère d'un garçon de 3 ans, Filipe 15 ans et Aaron 12 ans. La famille vivait sur le bidonville du Zénith 2 depuis une douzaine d'années.
La famille, marquée par une grande précarité, est également traversée par un contexte de violences conjugales. À la suite du déclenchement d'une maladie chronique concernant David, la famille est prise en charge en hébergement hôtelier. Dimitri, quant à lui, est hébergé par l'association ISSUE avec sa femme et sa fillette dans un autre hébergement.
Pendant dix mois, notre accompagnement, en partenariat avec le Conseil Départemental et Issue, s'articule autour des difficultés multiples auxquelles la famille est confrontées : déscolarisation d'Aaron car pas de dispositif adapté, évaluation MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de celui-ci, maladie chronique de David, violences conjugales, problématiques de santé de Gwen et de protection de l'enfance des enfants (maintien de leur droit d'aller à l'école, conduites à risques et activités de mendicité, difficultés psychologiques en lien avec le climat familial, grossesse précoce d'Annabel à 14 ans).
Malgré ce lien continu, nous apprenons le départ soudain de la famille pour la Roumanie. Fin de suivi médical, fin de prise en charge hôtelière et rupture du suivi social. Lorsque la famille revient, nous nous retrouvons confrontés à une situation d'urgence médicale pour David.

Nous reprenons l'accompagnement, la famille est ré-hébergée à l'hôtel, le conseil départemental redevient un partenaire et la famille s'engage à nouveaux dans ses démarches (scolarité, santé, administratif, emploi, PMI, MDPH). Parallèlement, le département contacte un nouveau service, l'EMSF, pour intervenir en faveur d'Anabel et de son bébé, le lien n'a jamais pu se faire. L'EMSF nous expliquant qu'ils n'avaient pas l'adhésion de la jeune fille.
En revanche une mesure d'intervention Educative à Domicile a pu être mise en œuvre pour Filipe et Aaron. Pour autant, le lien avec l'école reste difficile, le suivi santé et MDPH est inconstant mais la famille demeure engagée dans la relation avec nous. Mais le schéma se répète, et début 2022 en la famille laisse tout en plan pour repartir en Roumanie… nous attendons son retour.

Au-delà des situations alarmantes en termes de protection de l'enfance, proportionnellement peu nombreuses, l'absence de soutien éducatif a aussi des conséquences sur le maintien en logement ou en hébergement. A plusieurs reprises, l'impossibilité d'investir le Conseil Départemental sur son domaine de compétence a eu pour conséquence un accroissement des difficultés parentales et à terme un retour sur le bidonville.

4.4.3 Accès aux loisirs et à la culture

Depuis plusieurs années nous étions conventionnés par la CAF pour faire le lien avec l'association I-PEICC, chargée de mettre en œuvre des animations collectives à destination des enfants sur le site de Mas Rouge. Le lien avec l'I-PEICC s'est étiolé avec un changement d'équipe début 2021, et a pris fin avec l'expulsion subie par les habitant·es du bidonville de Mas Rouge début septembre.
Depuis 2017, nos actions d'animation s'articulent autour d'un atelier socio-pédagogique hebdomadaire.

- **Les ateliers socio-pédagogiques à Mas Rouge**

Un atelier socio-pédagogique, inspiré des « ateliers de rue » de la pédagogie sociale, a lieu sur le bidonville de Mas Rouge depuis juillet 2017.
Il invite tous les habitant·es de façon inconditionnelle et dans une visée pluri-générationnelle à venir jouer durant une heure hebdomadairement après l'école, autour d'une équipe de professionnelles et bénévoles.

Tous les jeux, puzzles, livres sont accessibles à tous. Les règles, le partage, le respect de son tour participent à l'apprentissage des règles du vivre ensemble.

Lors des ateliers on rencontre des petits accompagnés d'un·e membre de la famille. Ils découvrent les objets avant que cela ne devienne des jeux à leurs yeux et regardent les plus grands évoluer. Les enfants d'âge primaire consolident, perfectionnent leur habileté, participent plus souvent aux jeux collectifs, en intégrant les règles, en apprenant aussi à les détourner à travers un peu de triche !

Les adolescent·e·s s'installent le plus souvent à côté de l'atelier, aident à monter, démonter les grands jeux en bois. Les parents viennent sur l'atelier pour accompagner un enfant, partager un moment ludique ou pour un moment de détente, qu'ils et elles ne s'accordent que rarement.

Le groupe qui se constitue chaque semaine, se modifie, s'agrandit, diminue, est devenu une entité à laquelle le public semble tenir.

Durant cette année 2021, les ateliers socio-pédagogiques ont pu se dérouler selon les mesures relatives au covid. Organisés à l'extérieur, nous avons pu en mener durant certains mois plus propices, avec des masques pour les animatrices et les enfants. Des bénévoles ont participé aux ateliers jusqu'à l'été. Cependant les expulsions ont mis un coup d'arrêt aux ateliers pendant plusieurs semaines, le temps de retrouver une relative stabilité sur le bidonville de la banquière et GIFI lattes.

En octobre 2021, notre volontaire en service civique a rejoint les ateliers pour participer à leur déroulement et envisager avec les enfants et les ados sur place de nouveaux projets d'animation.

Nous cherchons toujours des bénévoles pour s'engager pour l'animation de l'atelier.

- **Sorties de l'été**

Au cours de l'été 2021, l'équipe AREA a organisé plusieurs sorties de loisirs sur différents bidonvilles. La première a eu lieu en juillet à la mer avec un groupe d'une douzaine d'adolescents garçons du Zénith 2 qui s'étaient co-optés : baignade, bronzage, jeux dans le sable, jeux d'eau sur toboggan… La deuxième en août s'est déroulée à l'aquarium de Montpellier avec les enfants et adolescents adolescentes du bidonville de Nina Simone, tous âges confondus car ils venaient d'un même groupe familial. Une 3ème sortie a eu lieu au bowling, ces sorties ont concerné 38 enfants entre 5 et 19 ans. Et en septembre, au beau milieu de l'expulsion du zénith 2, l'équipe d'AREA a emmené une vingtaine d'enfants au cirque à Montpellier, les places étaient offertes par la mairie.

- **Partenariat animation**

En novembre 2021, une action a été menée par les étudiants en formation de moniteur éducateur au CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) sur le bidonville de la banquière. L'équipe d'Area a permis aux Cemea de présenter leur projet aux familles du bidonville et s'est rendue avec eux sur le lieu le jour des animations. Il y a eu plusieurs ateliers artistiques proposés aux enfants et un spectacle de magiciens.

- **Partenariat projet individualisé**

Au cours de la sanitation du bidonville du Zénith 2, une rencontre a pu s'opérer entre l'association les Ziconophages et un jeune déscolarisé. En juin 2021, il a effectué un stage de vidéo d'une semaine au sein de l'association pour intégrer ensuite de façon libre et informelle un groupe déjà constitué qui réalisait un documentaire sur le covid et les personnes âgées. L'animateur pressentant qu'un

projet individualisé serait plus profitable au jeune, lui propose de réaliser lui-même un scenario, de faire le tournage avec les membres du groupe et le montage vidéo final.

A travers les ateliers socio-pédagogiques, les sorties estivales, les interventions extérieures, Area a pu développer des projets de loisirs différents et permettre leur accès à tous les publics enfants et adolescents-tes de tous les bidonvilles. L'accès aux accueils de loisirs sans hébergement a pu aussi se mettre en place pour 2 familles ainsi que la possibilité d'intégrer un club de boxe pour de nombreux jeunes qui leur permet, grâce aux compétitions de voyager en dehors de Montpellier et même de France.

5. TERRITOIRE ZERO BIDONVILLE

Au printemps 2021, un collectif d'associations locales et nationales (AREA, La Cimade, Médecins du Monde, la Fondation Abbé Pierre) se mobilise pour proposer aux institutions une stratégie de résorption de l'ensemble des bidonvilles de la métropole de Montpellier, nommé « Territoire Zéro Bidonville ».

Cette stratégie proposée s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées dès 2017 entre les associations La Cimade, Médecins du Monde, AREA ainsi que la Fondation Abbé Pierre. Réunies autour de la question des « Alternatives aux village de transition », ce collectif a ébauché les premières pistes stratégiques en s'attachant notamment aux questions des fonctions du bidonville. Afin de pouvoir concevoir une nouvelle proposition d'habitat digne, nous nous sommes demandé à quoi « sert » un bidonville : Quelles sont les fonctions de celui-ci ? Nous avons ainsi mis en lumière des tâches, rôles, services et usages du bidonville indispensables à la conception d'un espace nouveau. Il s'agit de penser des propositions permettant de maintenir les fonctions primordiales des bidonvilles telles que : travailler, habiter, se socialiser, faire office de transition et permettre le passage.

Des lignes de financement européens (FEDER (Fond Européen de Développement Régional) et FSE (Fond Social Européen)) peuvent être sollicités pour résorber les bidonvilles, via la Région ou le Conseil Départemental. Il s'agit, pour ce « Consortium » associatif, (AREA, CIMADE, Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, et QUATORZE) de proposer un programme de résorption de l'ensemble des bidonvilles du territoire métropolitain, qui pourrait être ainsi financé. Cette stratégie territoriale de résorption des bidonvilles, « Montpellier Zéro Bidonville », soutenue par la Métropole de Montpellier depuis le printemps 2021, propose un projet basé sur la production de logements intercalaires temporaires et / ou pérennes, ainsi que du suivi social nécessaire à l'accompagnement des personnes vers et dans le logement.

Fin 2021, les associations membres du Consortium chargent l'association Quatorze, financée par la DDETS, de coordonner une phase exploratoire à la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de résorption des bidonvilles à Montpellier. Il s'agit pour le « consortium » de mettre en cohérence les besoins des personnes habitant en bidonvilles avec les potentiels identifiés sur le secteur foncier. QUATORZE travaille aussi sur la mobilisation des fonds européens.

La phase exploratoire a 3 objectifs. Tout d'abord, permettre un diagnostic, notamment des besoins, en mettant en perspective les travaux existants. Ensuite, opérationnellement, proposer des solutions pour reloger/héberger les habitant·es. Enfin, consolider le programme sur la question de l'insertion professionnelle, notamment sur la question de l'éco-recyclage. AREA porte en 2022 une recherche-action dédiée à aux biffin·e·s montpelliérain·ne·s avec à terme l'idée d'un lieu dédié aux biffin·e·s.

6. CHANGER DE REGARD

En parallèle de notre travail d'accompagnement social global sur les bidonvilles, AREA porte un axe recherche-action, qui s'incarne notamment dans le conventionnement avec le LEIRIS (Laboratoire d'Études Interdisciplinaires sur le Réel et les Imaginaires Sociaux) de Paul Valéry.
Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas accueilli d'étudiant·es du fait de l'espace contraint de nos locaux, couplé à la crise sanitaire. Pour mémoire, en 2020 nous avions travaillé avec elles sur les dynamiques à l'œuvre entre l'Education Nationale et les familles vivant en bidonville[2].

6.1 Intervention dans le Master 2 de Sociologie

Comme chaque année depuis 2018, AREA intervient à l'Université Paul Valéry dans le cadre d'un module de Sociologie de Bidonville du Master 2 « changement social » sous la direction de Denis Fleurdorge.
L'intervention de huit heures réparties au premier semestre, permet aux travailleuses et travailleurs sociaux d'AREA d'échanger avec les étudiants en sociologie autour des processus exogènes et endogènes de la « fabrique à identités ». Ce module vise en un premier temps à montrer les processus de création de l'identité sociale puis à évaluer les réponses qu'y apporte le bidonville pour enfin s'intéresser aux stratégies individuelles des habitants.
Chaque année, un focus particulier est proposé : le rapport à l'école, les dynamiques induites par la pratique de l'éco-recyclage, ce qu'habiter veut dire… autant de domaines qui permettent de montrer comment le bidonville s'inscrit comme un quartier de la ville, un espace singulier producteur de normes et défini par les politiques locales.

Dans le cadre de ces interventions, le bidonville est étudié :

- En tant qu'espace produit tout d'abord. Le bidonville est produit non seulement par les habitants qui le construisent, mais également par la façon dont la ville traite ses précaires. L'organisation spatiale de chaque bidonville de la ville de Montpellier est singulière et informe sur le rapport de ses habitants à la ville.

2 Voir Rapport d'activité AREA 2020, p. 39

- En tant qu'espace producteur de réalité sociale ensuite. Par un effet de rétro-action, le bidonville va produire des effets sur son environnement et ses habitants. Producteur de normes en réponse il va tisser des liens singuliers avec son environnement urbain : économiques, social, politiques… Le rôle des biffins ou encore le travail des femmes sont à cet égard signifiants.

6.2 Exposition du bidonville à la ville

L'exposition « Du bidonville à la ville » conçue en partenariat avec le Centre d'Art La Fenêtre et le laboratoire de sociologie de l'Université Paul Valéry, et avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre et de La Cimade continue de circuler.

@ La Fenêtre

Depuis 2017, elle a été présentée :

Au centre d'art La Fenêtre (2017)

A la Médiathèque Pierresvives dans le cadre de l'exposition du Musée de l'Homme « Moi et les autres, des préjugés au racisme (2018)

A la Maison pour Tous Albertine Sarrazin dans le cadre de la Grande Parade Métèque (2019)

A chaque fois, c'est l'occasion d'animer table ronde et débats où les habitant·es des bidonvilles peuvent transmettre en tant qu'expert·e·s leur expérience de biffin·e·s.

En 2021, c'est à la Chartreuse, Centre national des écritures du spectacle à Villeneuve lez Avignons que l'exposition a été présentée au public du 16 au 31 octobre 2021. **Depuis sa création, elle a**

touché plus de 2 000 visiteur·euses ! L'exposition est bien entendu disponible pour circuler.

Par ailleurs, nous essayons de répondre aux sollicitations issues d'autres associations ou collectifs qui nous sollicitent pour intervenir sur la question des bidonvilles. Nous avons par exemple accompagné lors du vernissage d'« Utopie concrète » à la Halle Tropisme, des habitantes des bidonvilles qui ont pu témoigner de leurs vécus des expulsions en ce début d'année scolaire.

PERSPECTIVES

L'année 2021 est la sixième année de notre action auprès des habitant·es des bidonvilles montpelliérains. Elle est aussi l'année du tournant des politiques publiques à l'égard de la question des bidonvilles à Montpellier. En effet, malgré la démonstration régulière de l'impact du travail social dans l'insertion des habitant·es, la préfecture de l'Hérault et la mairie de Montpellier ont fait le choix schizophrène d'expulser, mettant à mal la dynamique soutenue depuis des années.
Les événements de cet été révèlent aussi le racisme que subissent les habitant·es des bidonvilles, désigné·es comme Roms, indépendamment de la manière dont elles et eux se désignent. Ce racisme s'exprime quotidiennement, par exemple dans le refus d'un hôtelier de prendre en charge pour le SIAO/115 telle famille identifiée comme rom. Il se manifeste aussi dans l'incendie de lieux de vie ou les intimidations d'hommes en armes.

Ces expulsions rappellent l'importance d'une stratégie de résorption des bidonvilles locale, qui soit portée politiquement. Cette stratégie politique doit prendre en compte les habitant·e·s et leurs vulnérabilités, et s'adapter à des personnes et des ménages avec des besoins différents les uns des autres.
Cette politique doit s'intégrer dans le questionnement plus large des politique liées à l'hébergement et au logement.
En cela les avancées du programme Montpellier Territoire Zéro Bidonvilles, porté par les associations sont fondamentales. Le financement d'une phase de préfiguration, avec l'objectif de pouvoir mobiliser des fonds européens est une avancée importante. Cependant, il nécessite un véritable positionnement politique, en particulier du côté municipal.

Table des acronymes

AHI	Assciation Hébergement Insertion
AME	Aide Médicale d'État
APS 34	Association de Prévention Spécialisée
CAF	Caisse d'Allocation Familiales
CASNAV (Education Nationale)	Centre Académique pour la Scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés et des Enfants Issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs
CHRS	Centre Hébergement et Réinsertion Sociale
CEMEA	Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPAM	Caisse Primaire Assurance Maladie
CRS	Compagnie Républicaine de Sécurité
DALO	Droit au Logement Opposable
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités
DHU	Dispositif d'Hébergement d'Urgence
DIHAL	Délégation Interministérielle à l'Habitat et au Logement
EMSF	Équipe Mobile de Soutien aux Familles
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
FEDER	Fond Européen de Développement Régional
FSE	Fond Social Européen
HLM	Habitation à loyer modéré
IAE	Insertion par l'Activité Économique
IPEICC	Peuple et culture. Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire
LERSEM	Laboratoire d'Etude et de Recherche en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PMI	Protection Maternelle et Infantile (Conseil Départemental)
SAAM/SA3M	Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
UPE2A	Unité Pédagogique Pour Élèves Allophones Arrivants

AREA
Association Recherche Education Action

12, rue Castilhon
34 000 Montpellier

Tel: 09 82 28 44 99

Site internet: area-asso.org

Financé par